



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Rapport Annuel 2011

Sommaire Rapport Annuel 2011

Activités juridiques et scientifiques

Introduction

- I. Avis de droit
- II. Etudes comparatives
- III. Manifestations scientifiques
- IV. Publications
- V. Activités des collaborateurs
- VI. Collaborations avec les universités suisses
- VII. Accueil de délégations étrangères et suisses
- VIII. Stagiaires et boursiers

Activités de la bibliothèque

Introduction

- I. Services des acquisitions et des ressources continues
 - II. Catalogage et développement des collections
 - III. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)
 - IV. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la Justice
 - V. Services au public
- Perspectives 2012

Organisation et finances

- I. Collaborateurs au 31.12.2011
- II. Conseil et Comité de l'Institut
- III. Finances
- IV. Projet accueil et Welcome Center
- V. Salles de conférences
- VI. Logistique et sécurité

Alumni & Amis de l'Institut (AiSDC)



Activités juridiques et scientifiques

Introduction

L'année 2011 fut très variée en activités scientifiques.

Du point de vue de l'activité principale des juristes à l'Institut, le travail sur les avis de droit et les études comparatives, il faut relever deux points :

- 1) Un travail concentré d'équipe sur des études comparatives, avec au premier plan la finalisation de l'étude sur l'application du droit étranger dans les 27 Etats-membres de l'Union Européenne, mais également quelques mandats importants pour plusieurs offices de l'administration fédérale, et cela dans des domaines variés tels que le droit de la santé, le droit de l'environnement, le droit pénal, le droit des sociétés ou encore la protection des consommateurs.
- 2) Une baisse considérable des demandes d'avis, qui met en évidence que l'Institut dépend de circonstances extérieures difficiles à prévoir ou à contrôler.

Il n'est pas encore possible de déterminer précisément si la baisse des demandes, bien qu'en soi plutôt inquiétante, est une exception sur une année ou plutôt une tendance générale. Mais les premiers chiffres de 2012 (au même niveau que ceux de 2010 sur cette période) sont plutôt rassurants. Cette baisse pourrait presque être considérée comme circonstance heureuse, puisque le travail sur les études comparatives a laissé peu de place pour le traitement des demandes individuelles. De plus, elle a permis à l'Institut de répondre aux besoins de l'administration fédérale.

Les événements de 2011 ont, quant à eux, été marqués par la coopération, la diversité et la volonté de donner de la place à la réflexion.

Coopération d'abord : chaque manifestation était partenaire avec au moins une autre institution. De longue tradition, les Journées de droit international privé ont été organisées avec le Centre de droit comparé, européen et international de l'Université de Lausanne. Des universités suisses se sont jointes à nous pour d'autres événements (Université de Zurich et Université de Fribourg), mais aussi des universités étrangères (Université d'Istanbul et Université Alcalà) ou encore des associations juridiques (Juris Diversitas). Certaines ont permis d'exporter des événements hors de Lausanne, comme une conférence à Zurich ou un séminaire en Espagne.

L'Institut a la volonté ferme d'élargir le cercle des co-organisateur dans le futur, mettant ainsi en valeur le rôle de soutien et de coordination qui lui a été attribué par la loi.

Diversité ensuite, puisque des thématiques différentes ont été traitées telles que l'impact du droit européen sur le droit national, le droit et la religion dans le domaine du droit de la famille et des successions, le droit et la littérature, ou encore des réflexions autour du concept de droit.

Enfin, dernier but : rendre possible un espace de réflexion. La prise de conscience d'un public plus large était ainsi le but de la manifestation dédiée à l'impact de la religion sur le droit civil. La réflexion des experts suisses en droit international privé à propos du Règlement Bruxelles I a été l'objectif des Journées de droit international privé. Enfin, le colloque dédié au concept de droit a permis à un groupe interdisciplinaire de comparatistes, philosophes du droit et sociologues de réfléchir à la question fondamentale du concept de droit – question importante où la réflexion interdisciplinaire pourrait être particulièrement fructueuse.

De par ses avis, études et manifestations, l'Institut a donc pu contribuer à des réflexions autour du droit, et cela dans une perspective internationale et pluridisciplinaire avec des approches parfois pratiques, parfois théoriques. C'est ainsi qu'il voit sa vocation au service de la connaissance du droit.

Lukas Heckendorn Urscheler
Vice-Directeur et chef de la division juridique



I. Avis de droit

1. L'évolution de la demande et les clients

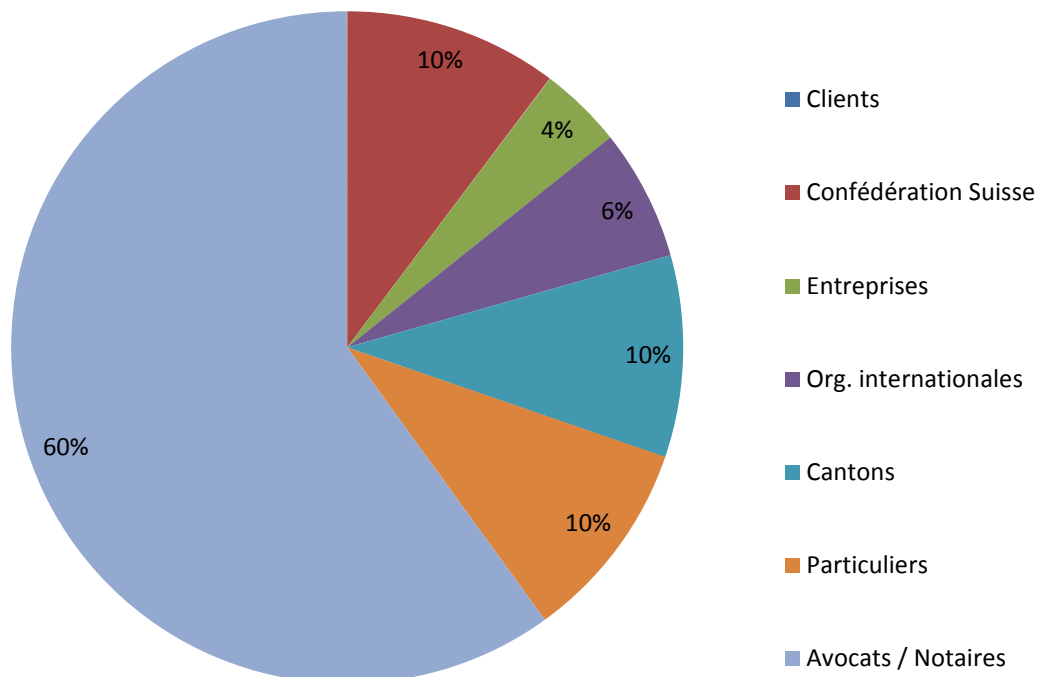
En 2011, 175 demandes d'avis de droit ont été enregistrées. Cela représente une baisse considérable par rapport aux années précédentes (227 demandes en 2010, 232 en 2009). Il s'agit surtout d'une diminution des demandes provenant de particuliers (cf. tableau 3). La raison de cette baisse ne peut pas être établie avec certitude, mais pourrait s'expliquer par la crise économique.

En 2011, 91 des demandes ont été confirmées suite à l'envoi d'un devis. Le pourcentage des confirmations est ainsi resté autour des 50%, avec une légère hausse par rapport à l'année antérieure (48% en 2010, 51% en 2011). Selon un sondage au niveau marketing, les deux raisons principales pour la non-confirmation des demandes sont d'une part, l'évolution dans le dossier (abandon du client par exemple) et d'autre part le coût d'un avis.

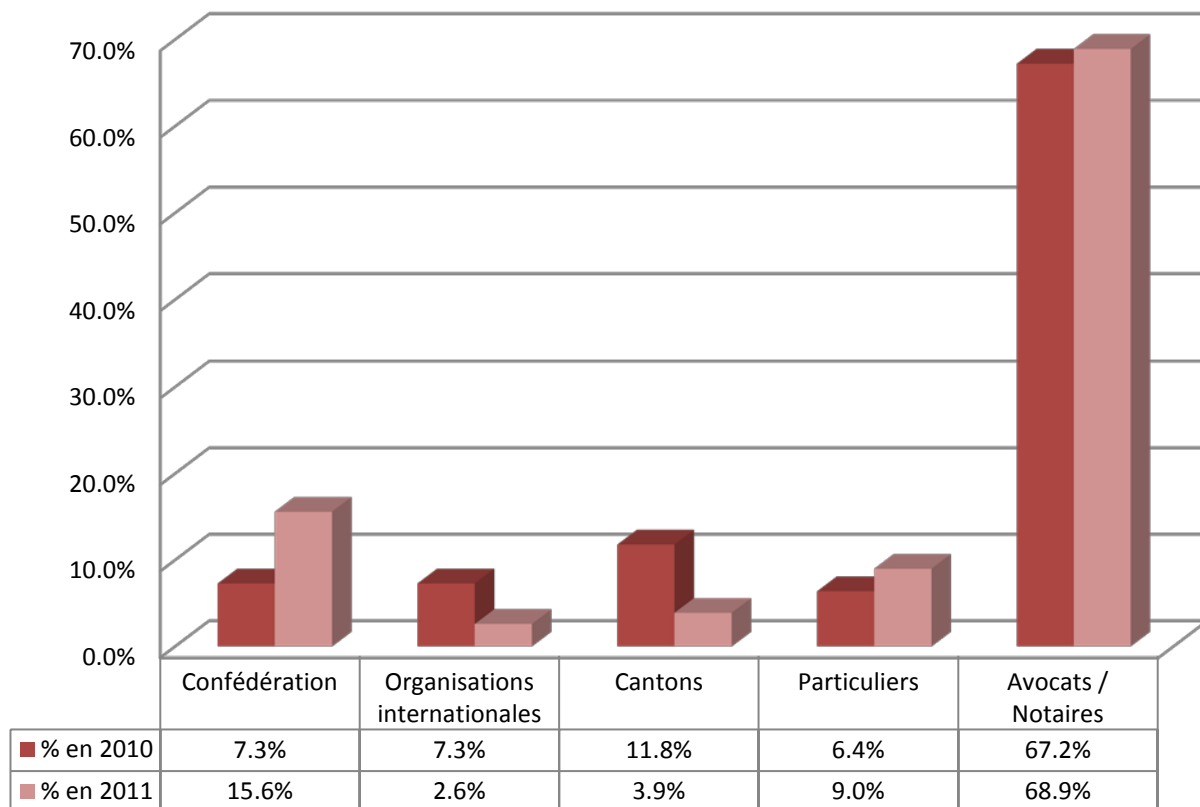
Le taux relativement faible des confirmations est principalement dû aux coûts de la rédaction d'un avis. Cela peut également s'expliquer par des délais parfois importants et difficiles à prévoir, ceci en raison du nombre relativement faible du personnel (réduction du nombre des collaborateurs scientifiques ces dernières années).

Les personnes intéressées à recevoir des avis de droit sont principalement des avocats et/ou notaires, dans une grande majorité (environ 60% des demandes en 2011, cf. graphique 1). Ce taux est encore plus grand si l'on compte les demandes confirmées (cf. graphique 2). Les demandes restantes sont réparties entre la Confédération, les autorités cantonales (y compris les tribunaux), les entreprises et les particuliers ainsi que les organisations internationales.

Clientèle des demandes



Clientèles des demandes d'avis confirmées



Les demandes émanant de la Confédération sont restées relativement stables en 2011 (autour de 20 demandes), mais les confirmations ont augmenté d'une manière significative (de 8 en 2010 à 15 en 2011). Dans la majorité des cas, les mandats de la Confédération requièrent des analyses relativement étendues de plusieurs ordres juridiques ainsi qu'une comparaison et constituent, pour cette raison, une grande partie de la charge de travail des collaborateurs (cf. sous II.).

En plus des travaux établis pour le législateur, des avis ont également été élaborés pour les instances de poursuite pénale. Une coopération s'est également mise en place avec le Casier judiciaire pour permettre une traduction juridique des extraits étrangers. Le regain d'intérêt de l'administration fédérale pour les travaux de l'Institut est sans doute un signal positif.

Concernant les demandes des cantons, une baisse peut être observée au niveau des demandes (17 en 2011) et par conséquent, cela se ressent également dans les confirmations (41% en 2011, 38% en 2010). Dans plusieurs cas, des renseignements bibliographiques ont permis de résoudre les questions sans que l'Institut ait dû établir un avis proprement dit.

Pour les organisations internationales, il convient de noter qu'une grande partie des ressources ont été consacrée, en 2011, à la finalisation du rapport sur l'application du droit étranger en Europe, établi pour la Commission européenne (cf. ci-dessous, II.). Du point de vue financier, il faut relever que les mandats pour les instances européennes ne permettent souvent pas d'obtenir des bénéfices,

et le taux relativement faible de confirmations en 2011 reflète la conséquence d'une volonté de l'Institut d'appliquer des tarifs correspondant aux coûts effectifs, aussi pour ces grands mandats.

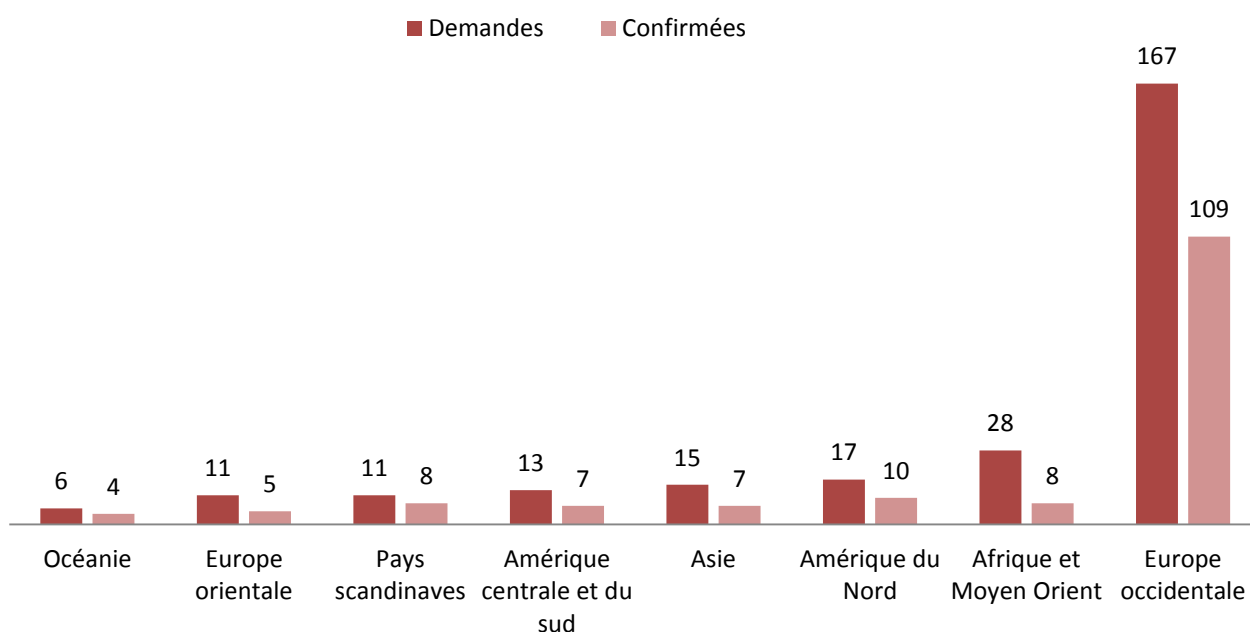
Clients	Demandes 2010	Demandes 2011	Confirmées 2010	Confirmées 2011
Confédération Suisse	23	18	8	14
Organisations internationales	5	9	8	2
Cantons	34	17	13	7
Particuliers	66	25	7	7
Avocats / Notaires	99	106	74	61

Enfin, il convient de préciser qu'en 2011, 89 avis ont été finalisés par l'Institut. Plusieurs avis, notamment pour la Confédération, avaient été commencés en 2010.

2. Un maintien de la diversité géographique

La diversité des pays concernés par les demandes reste toujours aussi vaste et fait appel aux diverses compétences linguistiques et juridiques de notre équipe, soutenues par des experts externes. L'accent des demandes reste cependant en Europe occidentale (cf. graphique, reflet de la composition de l'équipe scientifique). Il convient enfin de relever que la Suisse prend également une place importante, d'une part car bon nombre de demandes requièrent une analyse de droit international privé suisse et, d'autre part l'analyse, notamment des transferts de siège, nécessite une prise en compte du droit suisse.

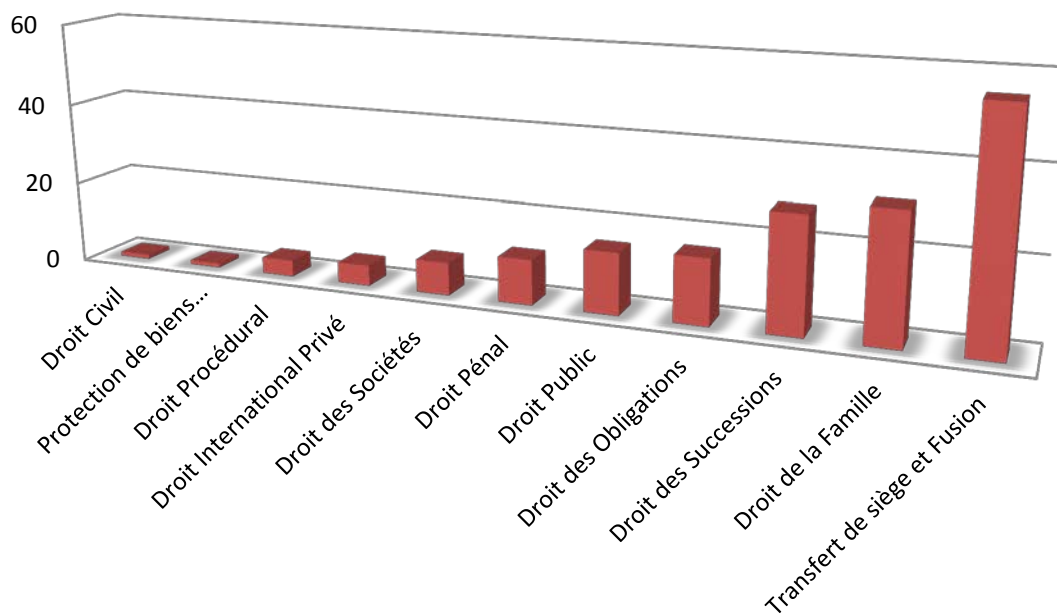
Pays concernés par les demandes d'avis et par les avis confirmés



3. Les domaines de droit

Au niveau des demandes, il faut relever que le nombre concernant l'établissement de certificats dans le contexte d'un transfert de siège en Suisse ou d'une fusion internationale est resté stable à 55 demandes (60 en 2010, 57 en 2009). Après une croissance notable depuis 2004 (7 seulement), ce type d'exercice s'est ainsi établi au premier rang depuis un moment. Ces analyses ne nécessitent pas pour autant la majorité du temps de travail, puisque les recherches nécessaires dans les autres domaines du droit sont généralement plus approfondies.

Ainsi le droit de la famille et le droit des successions continuent à jouer un rôle primordial, comme cela a été le cas dès le début de l'Institut. Enfin, les thématiques variées sont abordées dans le cadre des grandes études législatives.



II. Etudes comparatives

Le travail de l'équipe scientifique en 2010 a été marqué notamment par la finalisation de l'étude sur l'application du droit étranger en Europe, sur mandat de la Commission Européenne. Cette étude portait sur chaque Etat-membre de l'Union européenne. En plus d'une partie contenant des recommandations, l'étude se composait d'une partie juridique et d'une partie empirique (basée sur une analyse de questionnaires envoyés à des avocats, notaires, tribunaux, et d'autres professionnels du droit) avec chaque fois 27 rapports nationaux. Elle a fourni une base à l'Union Européenne pour évaluer la nécessité et les possibilités des actions futures au niveau européen – en constatant que l'accès au droit étranger était souvent difficile, notamment en l'absence d'institution spécialisée. L'étude a démontré, une fois de plus, la capacité de l'Institut à fournir des rapports analytiques complexes, mais également celle de mettre en valeur le réseau de ses collaborateurs en Europe.

Comme indiqué sous I., un nombre considérable de demandes d'études comparatives par les autorités fédérales a été reçu en 2010, et cela dans des domaines très divers. L'Institut a ainsi été mandaté par l'Office fédéral de la justice (sur la protection des victimes des violences domestiques, les actions au porteur, les entreprises de sécurité et la protection des consommateurs), par l'Office fédéral de l'environnement (sur les émissions des installations de combustions ainsi que sur le bruit des aéroports), par l'Office fédéral de la santé (sur les professions médicales), par l'Office fédéral du logement (sur les frais accessoires dans les contrats de bail) ainsi que par le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales et par l'Office fédéral de la police. Plusieurs de ces rapports sont disponibles en ligne sur notre site web.

III. Manifestations scientifiques

- 8 avril 2011 : 23^e journée de Droit international privé

La 23^e Journée de DIP portait sur la révision du Règlement 44/2001 (Bruxelles I) et ses conséquences pour la Convention de Lugano.

Organisée sur l'initiative de l'Office fédéral de la justice et conjointement avec le Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI) de l'Université de Lausanne (UNIL), la conférence a eu pour objet de commencer un débat suisse autour de la Révision du Règlement Bruxelles I. En effet, le changement du Règlement aura pour conséquences des divergences du droit européen avec la Convention de Lugano dont la version modifiée vient d'entrer en vigueur. Il est ainsi important que le monde juridique suisse se positionne.

Comme à l'accoutumée, les mots d'accueil ont été adressés par la Directrice de l'Institut, Christina Schmid et par le directeur du CDCEI de l'Université de Lausanne, Andrea Bonomi.

Les quatre présentations ont été faites par Axel Buhr (Rechtsanwalt, Zürich), Tanja Domej (Universität Zürich), Dorothee Schramm (Rechtsanwältin, Zürich) et Sébastien Besson (avocat, Genève).

Les tables rondes ont quant à elles été animées par Felix Dasser (Université de Zurich), Andrea Bonomi (Université de Lausanne), Pascal Grolimund (Bâle), Ivo Schwander (Université de St. Gall), Anton K. Schnyder (Université de Zurich), Yves Donzallaz (Tribunal fédéral, Sion), Laurent Killias (Zurich), Ramon Mabillard (Université de Fribourg), Alexander R. Markus (Université de Berne), Francesco Trezzini (Tribunal cantonal, Tessin), Daniel Staehelin (Université de Bâle), Corinne Widmer Lüchinger (Université de Bâle), Gabrielle Kaufmann-Kohler (Université de Genève), Daniel Girsberger (Université de Lucerne).

- 5 mai 2011 : Journées Turco-Suisses

Les traditionnelles Journées Turco-Suisses se déroulaient du 5 au 7 mai 2011 à Fribourg et Lausanne. Co-organisées par l'Université de Fribourg, l'Université d'Istanbul ainsi que l'Institut, elles étaient dédiées à une analyse de l'influence du droit européen sur le droit des deux Etats non-membres que sont la Suisse et la Turquie. Les journées ont ainsi couvert non seulement, comme d'habitude, le droit privé, mais également le droit pénal et le droit administratif. Un autre but était de rapprocher des jeunes chercheurs turcs et suisses.

Ont participé à ces journées : Franz Werro (Université de Fribourg), Adem Sözüer (Université d'Istanbul), Astrid Epiney (Université de Fribourg), Derya Tarman (Université de Koç), Markus Schefer (Université de Bâle), Adem Sözüer (Université d'Istanbul), Aydın Gülan (Université d'Istanbul), Lukas Heckendorn Urscheler (Institut suisse de droit comparé), Gülru Cizen (Université de Fribourg), Gamze Turan Basara (Université de Cankaya d'Ankara), Christiana Fountoulakis (Université de Fribourg), Yalçın Tosun (Université de Bilgi), Philippe Gilliéron (Université de Lausanne), Mustafa Aksu (Université d'Istanbul), Murat İnceoğlu (Université de Bilgi), Pascal Pichonnaz (Université de Fribourg), Başak Baysal (Université d'Istanbul), Pierre Widmer, Haluk Burcuoğlu (Université d'Istanbul), Ayşe Odman Boztosun (Université de Akdeniz), Erdem Buyuksagis (Université de Fribourg), Ercüment Erdem (Université de Galatasaray), Walter Stoffel (Université de Fribourg), Bertil Cottier (Université de la Suisse italienne), Cenk Sahin (Université d'Istanbul), Nilay Arat (Université de Kadir Has), Adem Sözüer (Université d'Istanbul), Bertrand Perrin (Haute Ecole Arc), Hasan Erman (Université d'Istanbul).

- **21 mai 2011 : Religiös-kulturelle Varianz des Familien- und Erbrechts?**

En partenariat avec le Centre d'études du droit islamique et du Moyen-Orient (CIMELS) de l'Université de Zurich et l'Institut des droits de la religion de l'Université de Fribourg, l'Institut a organisé une conférence, le 21 mai 2011 à Zurich, sur le rôle de la religion en droit des familles et successoral.

L'objectif principal de la conférence était de sensibiliser le public aux liens existants entre la religion, le droit de la famille et le droit successoral. Cela a été fait d'une part par des présentations générales, notamment de l'expérience faite dans d'autres pays européens, et d'autre part dans des workshops en petits groupes de travail.

Avec les interventions et participations de :

Andrea Büchler (Université de Zurich), René Pahud de Mortanges, (Université de Fribourg), Mathias Rohe (Université d'Erlangen), Heidi Simoni, (Marie Meierhofer Institut für das Kind à Zurich), Monika Pfaffinger (Université de Lucerne), Margot Michel (Université de Zurich), Lukas Heckendorn Urscheler (Institut suisse de droit comparé), Petra Bleisch (Université de Fribourg), Patrick Brozzo (Université de Zurich), Paul Eitel (Université de Lausanne), Martin Sychold (Institut suisse de droit comparé), Nadjma Yassari (Max Planck-Institut für ausländisches und internationales Privatrecht, Hamburg), Irene Schneider (Université de Göttingen), Asher Maoz (Université de Tel Aviv), Prakash Shah (Université de Londres).

- **21 et 22 octobre 2011 : The Concept of "Law" in Context: Comparative Law, Legal Philosophy, and the Social Sciences**

Les 21 et 22 octobre se déroulait une conférence interdisciplinaire dédiée à une thématique fondamentale (mais relativement peu traitée) en droit comparé : le concept de droit. Le colloque a réuni des philosophes de droit et des sociologues ainsi que des experts en droit comparé et a eu pour but d'analyser cette notion fondamentale d'une manière transversale, en prenant en compte les conceptions philosophiques, celles observées notamment dans des traditions juridiques non-occidentales ainsi que celles des sciences sociales. Sont intervenus : Seán Patrick Donlan (Université de Limerick), Alessio Lo Giudice (Université de Catagne), Lukas Heckendorn Urscheler (Institut suisse de droit comparé), Salvatore Mancuso (Université de Macao), Werner Menski (SOAS, Université de Londres), Gerhard Anders (Université d'Edinburgh), Julia Eckert (Université de Berne), David Nelken (Universités de Cardiff et de Macerata), Mauro Bussani (Université de Trieste et International Association of Legal Science), Mark Van Hoecke (Université de Gand), Alexander Morawa (Université de Lucerne), Baudouin Dupret (Centre National de la Recherche Scientifique, France), Marc Amstutz (University de Fribourg), Emmanuel Melissaris (London School of Economics) Andrew Halpin (National University of Singapore).

L'événement a été co-organisé avec l'association Juris Diversitas.

- **29 juin 2011 : Quand le droit rencontre la littérature**

Un projet de conférences, dédiées à un public large, mélangeant le droit et une autre discipline est né au cours de cette année. Sur une idée d'Alberto Aronovitz, le premier opus était consacré à la littérature, avec un personnage célèbre : Sherlock Holmes. En partenariat avec le Musée Sherlock Holmes de Lucens et l'Institut de police scientifique de l'Université de Lausanne, une conférence intitulée : « Soirée Conan Doyle : Quand la littérature rencontre le droit » a eu lieu le 29 juin.

Suite à l'introduction d'André Schori, Président de l'Association du Musée Sherlock Holmes, divers intervenants ont participé à l'évènement. Danielle Chaperon, Vice-rectrice de l'Université de Lausanne a ouvert les interventions avec l'histoire culturelle de l'indice, suivi de Pierre Margot, Directeur de l'Institut de police scientifique qui a évoqué les méthodes de la police scientifique. Vincent Delay, Président de la Société d'études holmésiennes de la Suisse romande a, quant à lui, recherché dans les ouvrages de Conan Doyle pour en savoir plus sur les connaissances de Sherlock Holmes en droit. Chanan Efrati, Juge et Vice-Directeur de l'Autorité de surveillance des juges (Israël) a enchaîné sur la légalité des investigations sous couverture dans un État de droit.

Puis les collaborateurs de l'Institut ont évoqué «Le dilemme entre l'application formelle de la loi et la recherche de la justice – perspectives de droit étranger et comparé » pour les pays suivants : La Chine par Harro von Senger, le Royaume-Uni par Martin Sychold et les Etats-Unis par Karen Druckman. Alberto Aronovitz s'est quant à lui chargé de présenter les interventions et les intervenants, animant ainsi cette soirée, qui a remporté un beau succès avec une participation de plus de 90 personnes.

Rencontres informelles de l'ISDC

Depuis 2009, les Rencontres informelles ont pris leur place dans le paysage de l'Institut. Ces « petites » conférences durant une vingtaine de minutes ont pour but de rendre possible des échanges entre les chercheurs qui utilisent notre bibliothèque, nos boursiers qui passent au minimum deux mois parmi nous, nos stagiaires, nos collaborateurs et toute personne ayant un attrait au droit et aux sujets des différentes interventions.

Elles sont informelles de par leurs cadre et atmosphère, tout chercheur souhaitant confronter ses idées avec d'autres juristes est le bienvenu pour animer sa propre rencontre. L'entrée libre pour le public permet de les rendre accessibles à tous.

09/08/2011: The situation of criminal law and the protection of personal rights in the People's Republic of China

Prof. Shizhou Wang, Professor of Stanford University in the Beijing Program and Huaqiao University (China)

26/07/2011: L'identité culturelle en droit international privé de la famille

Yuko Nishitani, Professeure à l'Université de Kyushu, Fukuoka (Japon)

19/07/2011: Obelix Eats Cheese Holes - Rome I Regulation vs Other Sources of EU Law

Tamas Dezso Czigler, Chercheur, Institut des Sciences Juridiques de L'Académie Hongroise des Sciences (Budapest), Professeur assistant, Corvinus University (Budapest)

17/05/2011: Extraterritoriality of Enforcement Measures Revisited

Vassiliki Marazopoulou, LLM, PhD candidate at the University of Athens

29/03/2011: The right to "affirmative action" in Israel

Dr. Ben Zion Lahav, Professor of Constitutional Law at the Ono Academic College

15/03/2011: L'Action de l'Union Européenne dans le domaine du droit de la famille

Laura Serra, Doctorante à la faculté de droit, Università Cattolica di Milano

8/03/2011: La responsabilité précontractuelle en droit lituanien

Agnė Jakaitė, Doctorante en droit, Université de Vilnius, Lituanie

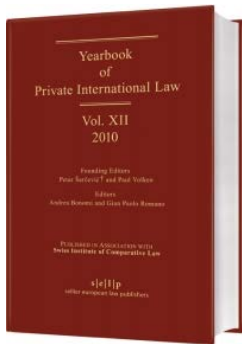
IV. Publications

Série des publications de l'ISDC

La révision du Règlement 44/2001 (Bruxelles I) / Revision der Verordnung 44/2001 (Brüssel I)
Quelles conséquences pour la Convention de Lugano? / Welche Folgen für das Lugano-Übereinkommen ?
Actes de la 23e Journée de droit international privé du 8 avril 2011 à Lausanne (deutsch/französisch).
Vol. 69 / 2011, 298 pages



Yearbook of Private International Law



Le volume XII (2010), publié par Sellier – European Law Publishers, comprend une section spéciale sur les questions réelles de conflit de lois et de juridictions aux États-Unis. Une autre section spéciale est consacrée à la révision du règlement Bruxelles I, en particulier après la récente proposition de la Commission européenne. Des rapports consacrés aux développements particuliers dans un nombre de pays et le commentaire de quelques décisions judiciaires complètent l'ouvrage. En 2011, Gian Paolo Romano, ancien collaborateur de l'Institut et actuellement professeur associé à l'Université de Genève, a repris la coédition du Yearbook, continuant ainsi son engagement pour cette série.

Yearbook of Private International Law - Volume XII

Editeurs : Andrea Bonomi, Professeur, Université de Lausanne
Gian Paolo Romano, Professeur, Université de Genève
Paru en novembre 2011, 680 pages.

Publications électroniques

(accessibles en format PDF sur notre site www.isdc.ch)

ISDC's Letter : L'*ISDC's Letter* est une publication en français et allemand, rassemblant des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. En 2011, 3 exemplaires sont parus.

EU News Click & Read : Cette lettre d'information mensuelle, en anglais, contient une sélection des documents officiels de l'Union européenne. Le choix effectué est destiné à intéresser un public suisse. A ce titre, elle s'adresse notamment aux hautes écoles, à l'administration fédérale et aux cantonales, aux praticiens du droit et aux milieux économiques. En 2011, 9 exemplaires sont parus.

Collaborations

Collaboration au **Bulletin des poursuites et des faillites** édité par la Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse (association professionnelle de tous les préposés aux poursuites et faillites).

V. Activités des collaborateurs



Alberto Aronovitz

Conférences

- Dans le cadre de la conférence organisée par l'ISDC et les Universités espagnoles Jaume I et Alcalá (*Séminaire scientifique en droit international et comparé*) a présenté le discours d'ouverture en représentation de l'ISDC.
- Dans le cadre de la conférence organisée par l'ISDC et les Universités espagnoles Jaume I et Alcalá (*Séminaire scientifique en droit international et comparé*), a participé à une table ronde sur le sujet « Investissements Internationaux » (Alcalá de Henares, 26.5.2011). Il y a donné une présentation intitulée : « La sécurité juridique des investissements internationaux » (Alcalá de Henares, 25.5.11).
- Dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'ISDC et l'*ONO Academic College*, a donné trois conférences intitulées : « Le droit des investissements internationaux » (Kyriat Ono, 9 et 11.4.2010).
- A donné une présentation sur l'application du droit religieux en Israël devant une délégation d'étudiants de l'UNINE (ISDC 11.5.2011).
- A donné une conférence sur l'application du droit juif dans le système de l'État d'Israël (UNIL, faculté de droit, 3.11.11)
- A conduit la « Soirée Conan Doyle - Lorsque la littérature rencontre le droit » (ISDC, 29.06.2011).

Cours

- La protection des investissements en droit international (Université de Tel-Aviv, 27.3.11 – 12.4.2011).

Karen Topaz Druckman

Conférences

- Sources de droit en droit américain, Journée de formation doctorale, 3^e cycle de droit ;
- Le déroulement d'une procédure civile U.S., séries de conférences en droit comparé organisé par le Prof. Andrea Bonomi, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne
- CISG : Tool or Trap, conférence donnée à New York aux associés d'une étude américaine.

Cours

- UNIL – Faculté de droit et des sciences criminelles : Droit comparé II : droit du commerce international. Introduction to American Law
- UNIL - Master of Advanced Studies (LLM) in International and European Economic and Commercial Law. Mergers and Acquisitions Legal English

Laetitia Franck

Publications

- Mme Laetitia Franck a soutenu publiquement sa thèse le 15 décembre 2011 à l'Université Nancy 2 (France). A l'issue de cette soutenance, le grade de docteur en droit privé et sciences criminelles lui a été attribué. Sa thèse de doctorat a pour titre : « Les contrats de location financière dans les procédures collectives d'apurement du passif en droits français et allemand comparés ».
- Coédition et contributions régulières en droit français pour les Actualités du droit des Entreprises en difficulté : in Blätter für Schuldbetreibung und Konkurs.
- Traduction du texte allemand de A. M. Mann pour le JurisClasseur Droit comparé, V° Allemagne, Fasc. 10 : Allemagne – Introduction au système juridique.

Conférences/Cours

- Présentation sur la « Recherche en droit français » dans le cadre de la demi-journée de formation doctorale, 3^e cycle romand de droit (14 septembre 2011).
- Exercice de droit comparé (droit français) avec les étudiants de Neuchâtel (30 novembre 2011).

Lukas Heckendorn Urscheler

Publications

- Innovation in a Hybrid System, The Example of Nepal, POTCHEFSTROOM ELECTRONIC LAW JOURNAL (forthcoming)

Conférences

- Auswirkungen des vereinfachten Zugangs zu reglementierten Berufen in Europa auf die Schweiz, Conférence dans le cadre des Journées turco-suissees 2011 (coorganisées par l'Université de Fribourg et l'ISDC)
- *Celebración civil y religiosa del matrimonio: ¿Complementariedad, prioridad o alternativa ?* ainsi que *Los símbolos religiosos en el espacio público en Suiza, Jurisprudencia y democracia*; dans le cadre de la conférence organisée par l'ISDC et les Universités espagnoles Jaume I et Alcalá (*Séminaire scientifique en droit international et comparé in memoriam Prof. Isabel García Rodríguez*): Aspectos de carácter público y privado relacionados con los Derechos Humanos, El Factor Religioso y los Derechos Humanos, Universidad Alcalá de Henares (Mai 2011)
- Innovation in a Hybrid System, The Example of Nepal, The Third International Congress of the World Society of Mixed Jurisdiction, Jerusalem (June 2011)
- Punitive Factors in Awards for Immaterial Damage?, Comparative reflections on Tort and Crime; Rights and Remedies in the Law of Obligations, University of Haifa (June 2011)
- Recht & Gerechtigkeit – rechtsvergleichende Betrachtungen, Vortrag im Rahmen der Kadertagung EJPD
- Gerichtliche Erstreckung der vertraglichen Haftung; Conférence dans le cadre du colloque: Richterliche Eingriffe in den Vertrag / L'intervention du juge dans le contrat – Konvergenz der Rechte; Universités de Bâle, Heidelberg et Nancy 2 (29.9 – 1.10.2011)
- Comparing Apples and Oranges, Some Thoughts on Assumptions in Comparative Law, Colloque « The Concept of Law in Context », co-organisé par l'Association Juris Diversitas et l'ISDC (21 & 22.10.2011)

- Présentation des nouveautés en droit successoral dans les pays scandinaves et dans le Royaume Uni dans le cadre des Réunions du Conseil des notariats de l'Union Européenne (avril et novembre 2011)
- Same Same but Different, Comparative reflections on the Swiss and the Turkish Civil Code, Université d'Istanbul (novembre 2011)

Cours

- « La recherche comparative, quelques réflexions comparatives pour doctorants », intervention dans le cadre de l'après-midi de formation doctorale organisé par l'ISDC, 3^e cycle romand de droit, (août 2011)
- Liability in Demining, Workshop of the Geneva Centre for International Humanitarian Demining (April and November 2011)
- South Asian Law, Intervention dans le cadre des cours de droit comparé (Prof. Andrea Bonomi)

Anne Marit Mann

Publications

- JurisClasseur Droit Comparé, V^o Allemagne, Fasc. 10 : Allemagne - Introduction générale au système juridique
- Contributions régulières dans :
 - o Actualités du droit des Entreprises en difficulté : in Blätter für Schuldbetreibung und Konkurs
 - o ISDC'S Letter, publication électronique bi-mensuelle
- Co-éditeur et rédacteur (avec A. Santos) de "EU-News: Click&Read" (publication mensuelle)

Annelot Peters

Publications:

- American University Journal of Gender, Social Policy & the Law, vol. 19/1 (2011), « *Same sex marriage: Natural report Switzerland* », pp. 309-318
- « Le Royaume des Pays Bas : Introduction générale au système juridique », *Jurisclasseur*, LexisNexis, 4-2011

Alfredo Santos

Publications

- Suisse – Introduction générale au système juridique, LexisNexis, droit comparé 2011
- Suisse – Personnes et tutelle. Mariage. Partenariat enregistré. Filiation. LexisNexis 2011

Conférences

- Religión y Derecho del Trabajo en el ámbito privado – Seminario científico sobre derecho internacional y comparado – 25-26 Mayo 2011- Facultad de derecho Alcalá de Henares (Madrid) – España.

Josef Skala

Publications

- Co-auteur, Evropské právo (Karel Klíma et coll.), vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, Plzeň, 2011, 579 p.
- Introduction générale au système juridique, rapport pour la Slovaquie. JurisClasseur Droit Comparé, janvier 2011 (Ed. LexisNexis).

Conférences

- « Rapport entre le droit international et le droit interne », Faculté de droit de l'Université Pilsen, République tchèque, 21 octobre 2011.

Cours

- « Les droits de l'homme et la liberté d'expression », Faculté de droit de l'Université Pilsen, République tchèque, semestre d'été 2011.

Martin Sychold

Conférences

- « Inputreferat Ehe- und Erbverträge », conférence donnée pendant la journée intitulée *Religiös-kulturelle Varianz des Familien- und Erbrechts ?* (21 mai 2011, Zürich).
- « Los tribunales de las comunidades religiosas y su relación con la justicia del Estado », conférence donnée le 25 mai 2011 dans le cadre du séminaire scientifique de droit international et comparé *in memoriam* Prof. Isabel García Rodríguez intitulé *Aspectos de carácter público y privado relacionados con los Derechos Humanos* et tenu à Alcalá de Henares.
- « The Sweet Young Lady and the Petition re Barony of Montazure and Front-de-Boeuf », conférence donnée pendant la soirée *Conan Doyle* organisée par l'ISDC (Dorigny, 29 juin 2011).

Cours

- « English Contract Law »
Enseignement semestriel donné à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon Bourgogne Semestre de printemps 2011.
- « Business Law of England and Wales »
Enseignement semestriel donné à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon Bourgogne Semestre d'automne 2011.



Harro von Senger

Publications

- Meister Suns Kriegskanon, Philipp Reclam Verlag, Universal-Bibliothek Nr. 18841, Stuttgart 2011
- 36 Strategeme: Lebens- und Überlebenslisten aus drei Jahrtausenden, Fischer Taschenbuch, Fischer Verlag, Frankfurt a. Main 2011
- Menschenrechte. Das Leben des chinesischen Friedensnobelpreisträgers Liu Xiaobo. Kampf für die Demokratie in China, in: „Bücher am Sonntag“, Nr. 3/2011, p. 18, Beilage zur NZZ am Sonntag vom 3. April 2011
- Die Schweiz, europäische Staaten und die Volksrepublik China im UNO-Menschenrechtsrat, in: ZSR Zeitschrift für Schweizerisches Recht, Basel, Band 130 (2011) I, Heft 3, p. 323-358
- Vom Beijinger Seidenmarkt zum chinesischen Kulturgüterexport, in: „Toujours agité – jamais abattu“, Festschrift für Hans Wiprächtiger, Helbing Lichtenhahn, Basel, p. 709-731
- Stratagem Prevention Through Law in the People's Republic of China. An Analysis, in: Michal Tomasek; Guido Mühlemann (éditeurs): Interpretation of Law in China – Roots and Perspectives, Charles University in Prague, Karolinum Press, 2011, p. 109-121
- Nicht Waffen, sondern Weisheit, in: China Contact, China & Schweiz Special, 15. Jahrgang, Berlin/Beijing 2011, p. 30

Cours

- « Grundkenntnisse betreffend das Recht der Volksrepublik China 2 », Faculté des lettres et Faculté de droit, Université de Zürich, les 21 et 28 février 2011 et les 7, 14 et 21 mars 2011.
- « Grundkenntnisse betreffend das Recht der VR China (1) », Faculté des lettres et Faculté de droit, Université de Zürich, 20 et 27 septembre, 4 et 25 octobre, 8 novembre 2011.
- Dans le cadre de Rechtswissenschaftliches Institut - Lehrstuhl Senn Vorlesung zur Rechtsphilosophie II - un cours sur « China – Autochthone Rechtsphilosophie I », lundi 22 novembre 2011, et lundi 25 novembre 2011 et un cours sur « Sinomarxistische Rechtsphilosophie », lundi 8 décembre 2011.

Conférences

- « China - die (un)heimliche Weltmacht? » et participation à la discussion lors de « Ausblick beim Dreikönigstag 2011 », le 06.01.2011, Ernst & Young, Luzern.
- « Im Reich der Mitte denkt man anders: Zwei Hundertjahresziele – Einblicke in die im Westen unbekannteste Planungskunst der Volksrepublik China », Waldhof Akademie für Weiterbildung, Freibrug i.Br., 10 mars 2011.
- « Initiations aux 36 stratagèmes chinois », Rotary Club Neuchâtel Vieille –Thielle, 6 avril 2011.
- « Ein 'Chinesischer Blick' auf Qualitätssicherung und –steigerung », dans le cadre de « Tag der Schweizer Qualität: Der Qualität auf der Spur », SAQ (Swiss Association for Quality), le 18 mai 2011, Zürich.
- « Unbekannte geistige Software von Chinesen: Supraplanung und 36 Strategeme », Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung, Konstanz, 24 mai 2011.
- « Die chinesische Kunst der List für Europäerinnen und Europäer » dans le cadre de « Universität Zürich Senioren-Universität », Zürich, 31 mai 2011.
- « Supraplanung – Einblick in die chinesische Kunst der Planung », Folex AG, Seewen, 14 juin 2011.
- « Die Volksrepublik China – (Un)heimliche Weltmacht ? » et participation à la discussion « China Forum – Galerie T », D-51515 Kürten/Köln, le 24 juin 2011.
- « La Chine », dans le cadre de « Soirée Conan Doyle - Quand la littérature rencontre le droit... », Institut suisse de droit comparé, Lausanne, 29 juin 2011.

- « Lun falü jicheng de liang zhong butong xingshi 论法律继承的两种不同形式 » (On Two Different Patterns of Legal Reception), lors du Symposium « Exchange and Integration of the Contemporary Legal System », Collège de droit comparé de l'Université chinoise pour la science politique et la science du droit, 24 septembre 2011.
- « Famoulüexue 法谋略学 (Study on Legal Supraplanning) », Zhongguo Renmin Daxue Faxueyuan 中国人民大学 法学院 (Université du Peuple Chinois, Faculté de droit), Mingjia Faxue Jiangtan 名家法学讲坛 (Forum juridique des experts célèbres), 27 septembre 2011.
- « Famoulüexue 法谋略学 (Study on Legal Supraplanning) », Zhongguo Zheng-Fa Daxue Zhong-Ou Faxueyuan 中国政法大学 中欧法学院(China-EU School of Law de l'Université chinoise pour la science politique et la science du droit), 28 septembre 2012.
- « Famoulüexue 法谋略学 (Study on Legal Supraplanning) », Beijing Shifan Daxue Faxueyuan 北京师范大学 法学学院 (Beijing Normal University/ Faculté de droit), 29 septembre 2011.
- « Famoulüexue 法谋略学 (Study on Legal Supraplanning) », Zhongguo Zhengfa Daxue Bowen Luntan di 22 qi 中国政法大学博闻论坛 第22期 (Forum pour la formation générale de l'Université chinoise pour la science politique et la science du droit, No. 22), 29 septembre 2011.
- « Soziagogische Funktion von Kunst », dans le cadre de Deutsch-italienisches Humboldt-Kolleg, Accademia di Studi Italo-Tedeschi, Meran 20 octobre 2011.
- « Die Volksrepublik China und die Menschenrechte », Gymnasium Meran, 21 octobre 2011.
- « Herausforderung China », *Perspektiven 2012*, Konzertsaal des Kultur- und Kongresszentrums Luzern (KKL), organisé par Akomag, 27 octobre 2011.
- « Die 36 Strategeme », dans le cadre de « concretegmp Vortragsreihe / 06.2011 » office de « Architekten von Gerkan, Marg und Partner », Berlin, 7 novembre 2011.
- « The world's biggest legal system »: le droit de la République populaire de Chine, dans le cadre du « Cycle de conférences de droit comparé », cours de droit comparé du prof. Andrea Bonomi, Université de Lausanne, jeudi 10 novembre 2011.
- « Das 1,3-Milliardenvolk denkt anders: Zwei Einhundertjahresziele, dans le cadre de « 13. Entwicklungspolitische Hochschulwochen 07. – 24 November 2011 », organisé par Südwind Entwicklungspolitik Salzburg, Université de Salzburg, Katholische Theologische Fakultät, Salzburg, 17 novembre 2011.
- Chinesische List verstehen, dans le cadre d'un cours sur « Verhandlungskunst : Weisheit und List der Chinesen : Kunst der Strategeme: Mit Prof. Harro von Senger und Kurt Haerri », International Business School ZfU, Bocken, Zentrum für Bildung und Begegnung, Horgen, 23 novembre 2011.
- « Die chinesische Kunst der List für Europäerinnen und Europäer », dans le cadre de Senioren-Kolleg Liechtenstein, Aula der Primarschule Mauren, 1 décembre 2011.
- Die Volksrepublik China und die Menschenrechte, Fraunhofer Institut für Lasertechnik / Lehrstuhl für Lasertechnik der Rheinisch-Westfälischen Technischen Hochschule RWTH Aachen, D-52056 Aachen, Ahornstr. 55, 15 décembre 2011.



VI. Collaborations avec les universités suisses

14 septembre 2011 : Demi-journée de formation doctorale : 3^e cycle romand

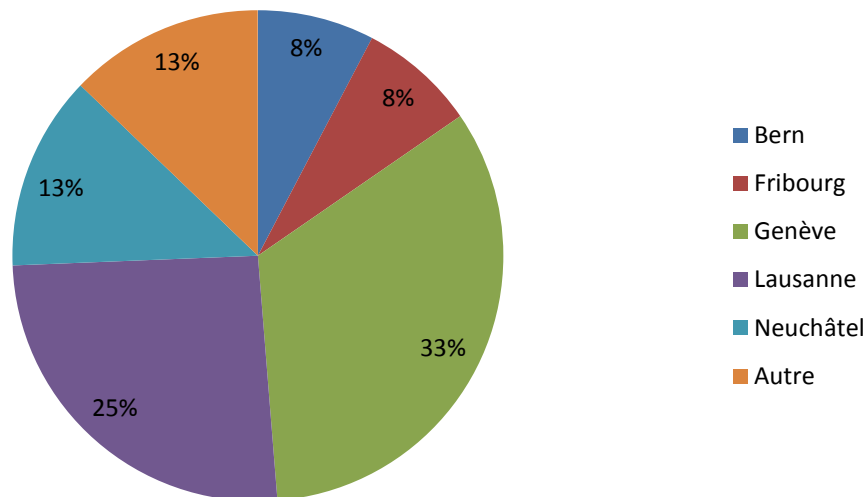
Beaucoup de doctorants souhaitent intégrer, dans leurs recherches, des réflexions d'ordre comparatif. La prise en compte d'ordres juridiques étrangers est ainsi souvent un élément ou une étape dans la rédaction de la thèse. Toutefois, l'accès aux systèmes juridiques étrangers peut être difficile en raison des traditions et outils juridiques différents dans les divers pays.

C'est pour cette raison que l'Institut suisse de droit comparé propose une demi-journée de formation doctorale permettant aux doctorants de se familiariser avec quelques concepts fondamentaux de différents ordres juridiques et de s'orienter dans le paysage juridique étranger à travers des ouvrages de base et divers outils de recherche, notamment informatiques.

Au programme de cette introduction à la recherche dans des ordres juridiques étrangers, ont été présentées, tout d'abord, des pistes de réflexions générales sur la recherche comparative, puis une présentation de la bibliothèque et des bases de données étrangères. Ensuite des pays ont été plus particulièrement ciblés pour la recherche juridique comme la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Les doctorants avaient répondu présents et un fort taux de participation des jeunes romands provenant majoritairement des universités de Genève et Lausanne (Cf. schéma ci-après) a été constaté.

Représentation des universités



A la fin de la journée, un court questionnaire sur l'intérêt porté à cette demi-journée a été remis aux participants. L'enthousiasme ressortant de ce sondage nous incite à recommencer l'expérience dans les années à venir.



Accueil

- Le 4 mars, les étudiants de **l'Université de Fribourg**, accompagnés par le Professeur Pichonnaz ont été reçus à l'ISDC.
- Le 10 mars, le Centre de droit privé de l'Université de Lausanne a animé sa formation UNI/FSA Droit du travail à l'ISDC.
- Le 23 mars, un groupe de discussion sur la philosophie du droit sous la présidence du Professeur Winiger a été reçu à l'ISDC.
- Des étudiants LL.M. de **l'Université de Lausanne**, ont suivi le cours de Madame Karen Druckman à l'Institut le 12 avril, les 3, 10, 17 et 25 mai.
- Le 22 octobre, des étudiants de **l'Université de Lucerne**, accompagnés du Professeur Alexander Morawa ont été reçus à l'ISDC.
- Le 26 octobre des étudiants allemands de l'Université de Lausanne ont été reçus à l'ISDC.
- Le 14 décembre, un séminaire dans le cadre du programme Fribourg-Galatasaray accompagné par le Professeur Pichonnaz s'est tenu à l'ISDC .

Séminaires

L'ISDC organise une introduction à la recherche en droit comparé en deux parties :

- *Introduction à l'Institut et sa bibliothèque.*
- *Exercices de droit comparé organisés par nos collaborateurs.*
- Le 3 mai, les étudiants de **l'Université de Zürich**, accompagnés par le Professeur Ernst,
- Le 11 mai, les étudiants de **l'Université de Neuchâtel**, accompagnés par le Professeur Müller,
- Le 26 mai, les étudiants de **l'Université de St. Gall**, accompagnés par le Professeur Koller,
- Le 11 octobre, les étudiants LL.M. de **l'Université de Lausanne** accompagnés par Madame Linda Dosch,
- Le 28 octobre, des étudiants de **l'Université de Lausanne**, accompagnés par Madame Noémie Frischknecht,
- Le 30 novembre et le 7 décembre, des étudiants de **l'Université de Neuchâtel**, accompagnés par Madame Anne-Sophie Papeil.

VII. Accueil de délégations étrangères et suisses

Ont été reçus à l'Institut :

- une délégation de la China Law Society, le 23 mai,
- une délégation de doctorants chinois, le 19 août,
- des étudiants LL.M chiliens, le 7 octobre,
- un juge fédéral suisse et un juge de République Tchèque, le 8 décembre.

VIII. Stagiaires et boursiers

Stagiaires

NOM	Prénom	Pays	Arrivée	Départ
LEUZZI	Concetta	Italie	03.01.2011	31.03.2011
SCHOTT	Pascal	Luxembourg	24.01.2011	24.04.2011
PAZ LAMELA	Ramon Santiago	Espagne	01.04.2011	30.06.2011
TCHEOCHARIDI	Eva	France / Grèce	01.06.2011	30.11.2011
OBERLÄNDER	Julia	Allemagne	01.07.2011	30.09.2011
EBINGER	Stefan	Allemagne	04.07.2011	16.09.2011
VANBENEDEN	Elsa	Suisse	01.10.2011	31.12.2011
GRAMANN	Kirsten	Allemagne	01.10.2011	31.12.2011
THEBTI	Belgacem	Tunisie	15.10.2011	31.12.2011

Stagiaires de l'Office fédéral de la justice

Comme chaque année, l'Institut reçoit des stagiaires de l'Office fédéral de la justice. Ils y passent trois semaines pendant lesquelles ils reçoivent un aperçu du droit comparé et des différents systèmes juridiques.

En 2011, sont venus : M. Claudio Principalli (du 10.01 au 31.01), Mme Vanessa Brugger (du 28.02 au 18.03), Mme Désirée Kuster (du 04.04 au 23.04), Mme Evelyn Mayer (du 02.05 au 20.05), Mme Natascha Züger (du 25.07 au 12.08) et M. Remo Müller (du 15.08 au 02.09).

Boursiers

Prénom – NOM	Université, Pays	Intitulé des recherches	Dates
Haroune OULD AHMED	Université de Nouakchott, Mauritanie	Les droits de l'homme	01.02 au 31.03.2011
Agné JAKAITE	Université de Vilnius, Lituanie	Pre-Contractual Liability: Problematical Aspects	01.02 au 31.03.2011
Ben Zion LAHAV	Ono Academic College, Israël	Affirmative Action in Israeli and Comparative Law	14.02 au 13.04.2011
Vassiliki MARAZOPOULOU	Université d'Athènes, Grèce	Jurisdictional Limitations on the Attribution of Effectus to Foreign Judgments	01.04 au 31.05.2011
Paul OKIRIG	Ministère de la Justice, Ouganda	The Principle of Illegality of Contracts	01.06 au 31.07.2011
Tamas Deszo CZIGLER	University of Budapest, Hongrie	Transatlantic Contractual Law	01.06 au 31.07.2011
Yuko NISHITANI	Université de Tokyo, Japon	Kulturelle Identität im international Familienrecht	01.06 au 31.07.2011
Shizhou WANG	Law School at Peking University, Chine	The Impact of the European Human Rights Convention upon Criminal Law	04.07 au 31.08.2011

Activités de la bibliothèque

Introduction

Une année 2011 placée sous le sceau de la formation, de la redistribution progressive des rôles et des tâches ainsi que de la collaboration.

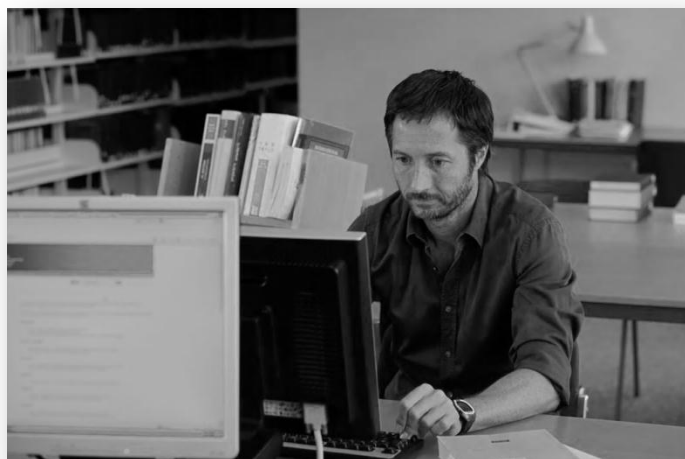
A l'initiative de M. Mostapha Najem qui assume désormais, en plus du développement des collections de droit arabe et musulman, la responsabilité de la formation professionnelle à la bibliothèque, et grâce au précieux soutien du Secrétariat général du DFJP, nous avons pu accueillir notre première apprentie en Information et documentation, Mme. Fanny Cornu, qui a débuté sa formation en août 2011.

Le 7 juin 2011, la nomination du Chef de domaine de Direction Bibliothèque par le Conseil de l'Institut a permis également de s'organiser progressivement, en attribuant la coordination de l'ensemble des services au public à Sarah Amsler et en permettant de recruter deux nouveaux et précieux collaborateurs, Mme. Florence Waeber Benamira au service des acquisitions et M. Boris Beer en tant que nouveau chef de projet des Institutions fédérales (cf. point III).

Du point de vue de la collaboration avec nos partenaires suisses et étrangers, Mme Ursula Boedecker (directrice adjointe de la bibliothèque du MPI à Hambourg) nous a fait l'amitié de nous rendre visite pour nous prodiguer ses conseils et s'instruire de nos réalisations.

En cette année particulièrement chargée en projets et en concrétisations, on peut citer notamment la mise en place de différents aménagements dans la bibliothèque destinés à mettre en valeur une sélection de nos périodiques et nos nouvelles acquisitions ou l'élaboration du [formulaire de proposition ponctuelle d'achat](#), l'ensemble des collaborateurs de la bibliothèque a (encore) fait preuve d'un investissement et d'une empathie remarquables.

*Sadri Saieb
Chef de domaine de Direction Bibliothèque*

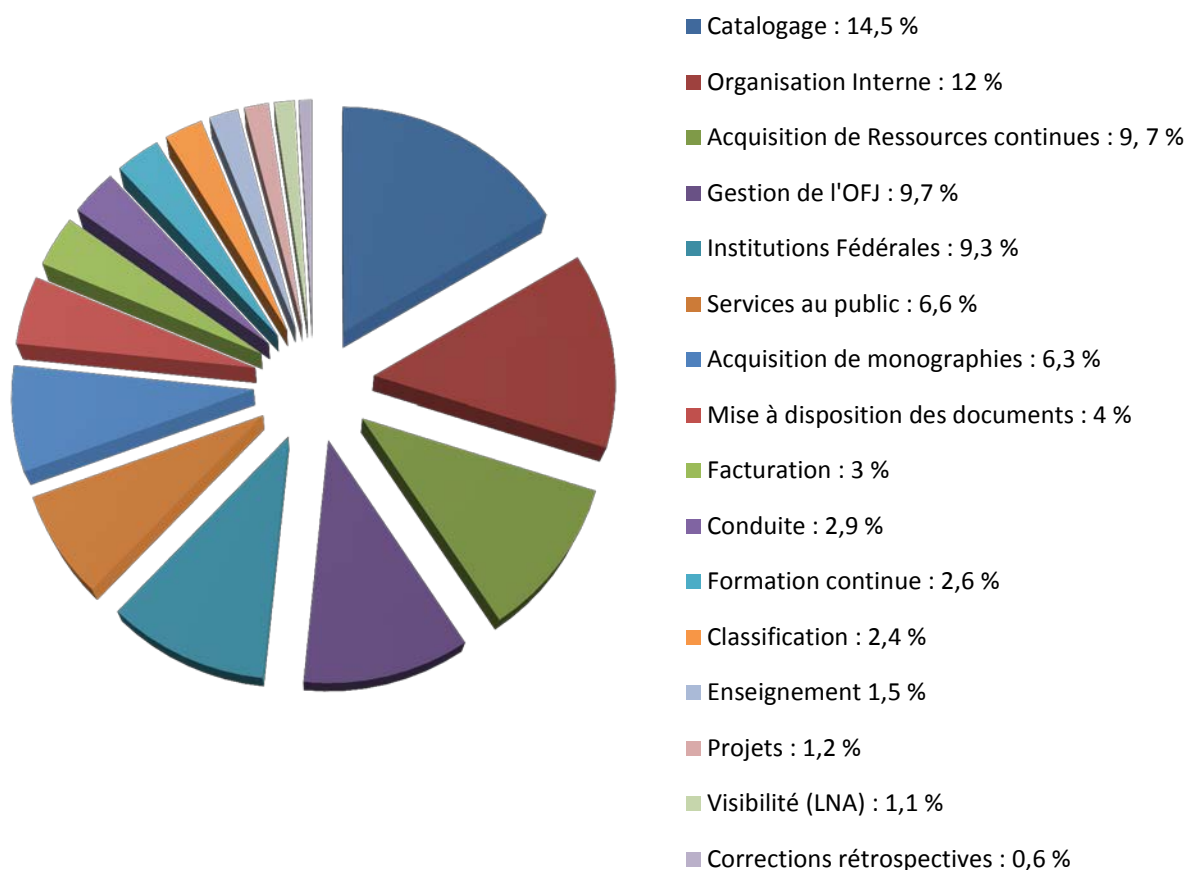


Aperçu des prestations fournies par la bibliothèque en 2011

Les activités accomplies par l'équipe de la bibliothèque ont à nouveau été très variées en 2011. Les tâches principales pour la bibliothèque de l'ISDC restent toujours celles liées au traitement et à la mise à disposition des documents, que ce soit des monographies ou des ressources continues. Ainsi, les acquisitions et la facturation, la classification, le catalogage et le rangement des documents aux rayons représentent près de 40% du temps de travail. D'autres tâches inhérentes aux activités de la bibliothèque complètent ce panorama, telles que les services au public qui comprennent notamment l'orientation des usagers, la fourniture de documents et le prêt entre bibliothèque ainsi que les réponses aux questions bibliographiques, la gestion de la bibliothèque de l'OFJ, qui comprend également la présence d'un professionnel sur place ainsi que la coordination des bibliothèques des Institutions fédérales. Des activités de soutien sont également nécessaires pour encadrer les activités primaires de la bibliothèque. Parmi celles-ci peuvent être citées les activités de conduite et de visibilité, d'enseignement dans le cadre de la formation de notre apprentie, de réflexion sur des projets ponctuels ainsi que la présence à diverses formations continues de la part du personnel, et des tâches administratives ou de participation à des séances internes.

Du point de vue des données fournies par les collaborateurs, on constate une variation positive au niveau du catalogage et des acquisitions par rapport à 2010. Les rubriques « Enseignement » et « Formation » ont été ajoutées aux statistiques, puisque plus de temps a été consacré cette année pour ces tâches et que les chiffres associés étaient devenus plus significatifs. Une diminution relative du temps consacré à la mise à disposition des documents, à la classification, à la gestion de projets, à la visibilité et à la gestion de l'OFJ peut être soulignée.

2314 Journées de travail par tâches



I. Services des acquisitions et des ressources continues

Statistiques

Les objectifs fixés en début d'année, à savoir un rééquilibrage des dépenses entre les monographies et les ressources continues, n'ont pu être atteints malgré les actions ponctuelles et toute l'attention portée.

En résumé :

La part des dépenses consacrée à l'acquisition des monographies et suites monographiques est restée à 22,83 % (24% visé) en dessous de celle des suites qui a encore augmentée (+ 24 000 CHF) et constitue 26,07 % (21% visé) des dépenses du budget annuel.

Pour les autres ressources continues en revanche et en dépit d'une augmentation des dépenses consacrées aux périodiques imprimés par rapport à 2010 (+ 25 000 CHF), les économies réalisées sur les publications de mises à jour (-42 000 CHF) et la maîtrise des coûts (identiques à 2010) pour les ressources en ligne ont permis d'équilibrer le budget sur l'année.

En définitive, la part (77 %) consacrée à l'ensemble des ressources continues en 2011 reste très importante et doit être impérativement abaissée au profit de nos acquisitions monographiques ces prochaines années afin de disposer de fonds actualisés et variés.

Evolution des dépenses totales de la bibliothèque	2011	2010	2009	2008	2007
Montant des dépenses <i>*(y.c. Bibliothèque de l'OFJ, Berne)</i>	1'355'603*	1'407'902*	1'270'700	1'324'200	1'374'253
Monographies	20.5%	20.5%	19%	24.5%	24%
Collections monographiques et monographies avec rééditions	2%	2%	2%	1.5%	2%
Revue scientifiques (périodiques)	26.5%	26.5%	30%	27.5%	64.5%* (ce pourcentage comprend les revues, suites et mises à jour)
Publications en série (suites)	26%	23%	21.5%	20.5%	
Publications sur feuillets mobiles (mises à jour)	12.5%	15.5%	15.5%	16%	
Ressources électroniques	11.5%	11.5%	11%	9%	8.5%
Frais administratifs (transports, etc.)	1%	1%	1%	1%	1%

Accroissement des collections

Achats de monographies	2011	2010	2009	2008	2007
Commandes monographiques <i>*(sans les ouvrages chinois et arabes)</i>	2'256	2'552	2'114	2'477	3'327
Commandes monographiques Bibliothèque de l'OFJ, Berne	302	452	-	-	-
Prix moyen d'un livre (CHF)	107.76	104.60	94.67	99.45	98.08

Abonnements et ordres permanents en cours

Suites (ordres permanents)	2011	2010	2009	2008	2007
<i>Collections monographiques et monographies avec rééditions</i>	138 titres	138 titres	132 titres	136 titres	134 titres
<i>Publications en série (suites)</i>	305 titres	305 titres	297 titres	287 titres	302 titres
Ressources continues					
<i>Revue scientifique (périodiques)</i>	1517	1650	1'719	1'742	1'737
<i>Publications sur feuillets mobiles (mises-à-jour)</i>	300	282	297	300	302
<i>Banques de données</i>	65	52	59	41	32
<i>CD-ROM</i>	5	4	10	10	10

II. Catalogage et développement des collections

a. Catalogage et traitement des ouvrages

Statistiques de catalogage			
	2011	2010	2009
Total des titres catalogués	4074	3714	2875

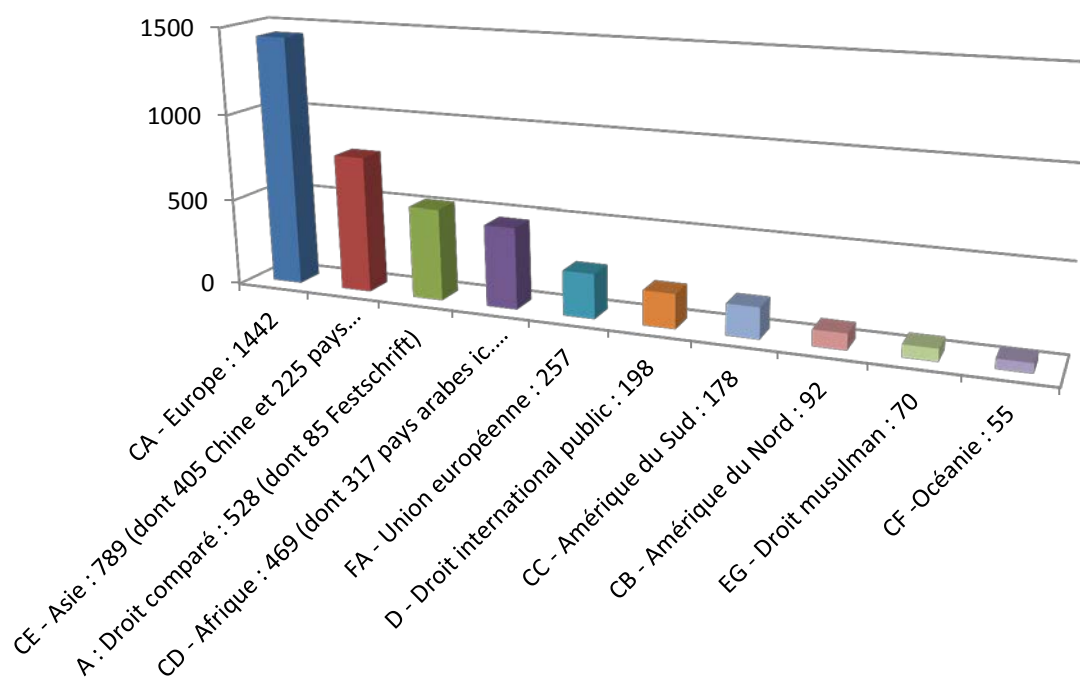
b. Mise à jour des collections

En ce qui concerne la mise à jour des collections, la priorité est principalement axée sur les pays européens (Union européenne, Suisse, Allemagne et France principalement) et concerne presque plus du quart de l'accroissement de la collection. Cela s'explique par le fait d'un fort intérêt pour le droit de ces différents pays, à la fois de la part des juristes de l'ISDC qui doivent principalement répondre à des questions juridiques touchant les pays européens ou de la part des chercheurs qui proviennent dans la majorité des cas des pays limitrophes.

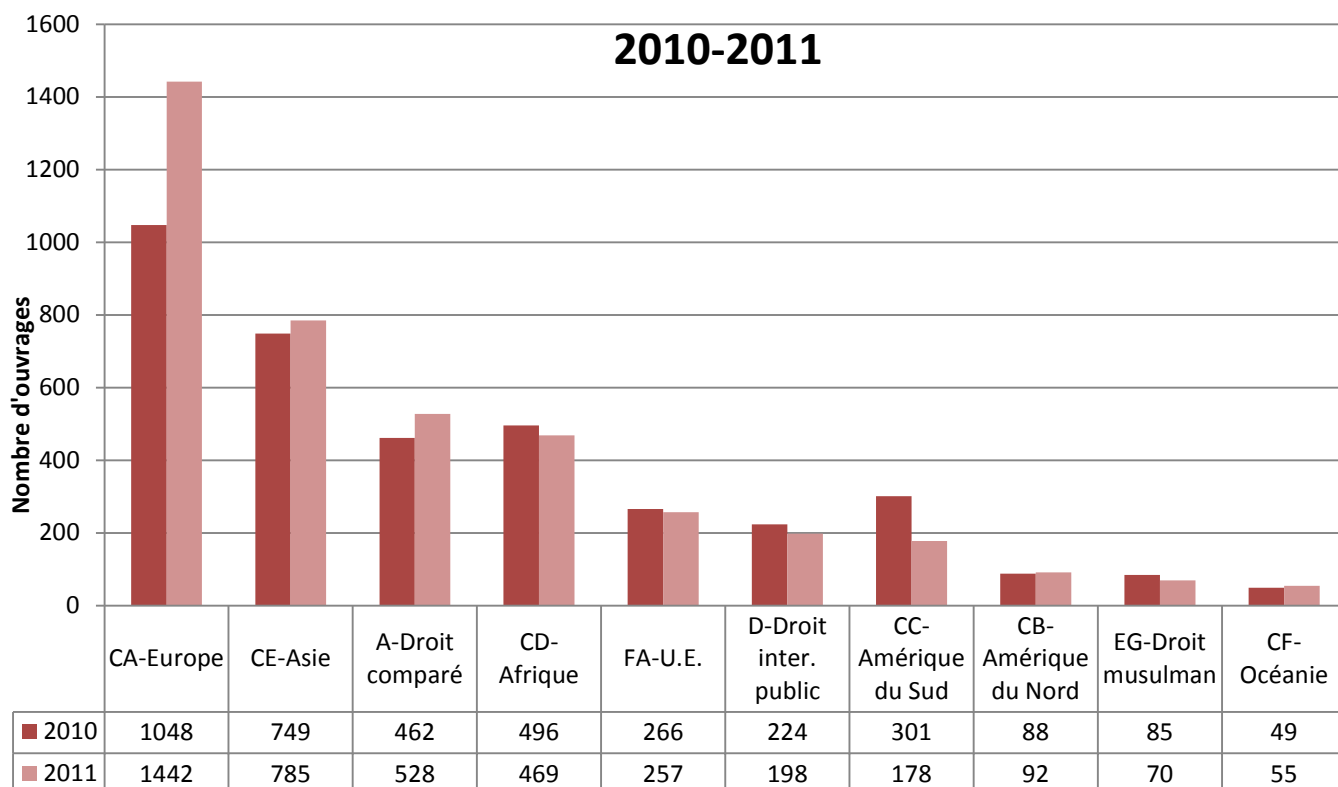
La collection chinoise est, de son côté, celle qui a individuellement reçu le plus grand nombre de nouveautés en 2011, près de 400 titres, ce qui est dû à l'importante activité juridique de la Chine, où de nombreuses lois sont en train de changer. Viennent ensuite les collections de droit comparé et des pays arabes (Egypte notamment) ; les autres collections sont restées stables par rapport à 2010, sauf en ce qui concerne l'Amérique du Sud, dont l'alimentation a diminué de près de moitié. Un effort devra être fourni en 2012, afin de s'assurer que les différentes collections nationales composant cette section soient maintenues à jour.



Aperçu de la répartition par domaines des ouvrages catalogués par la bibliothèque en 2011

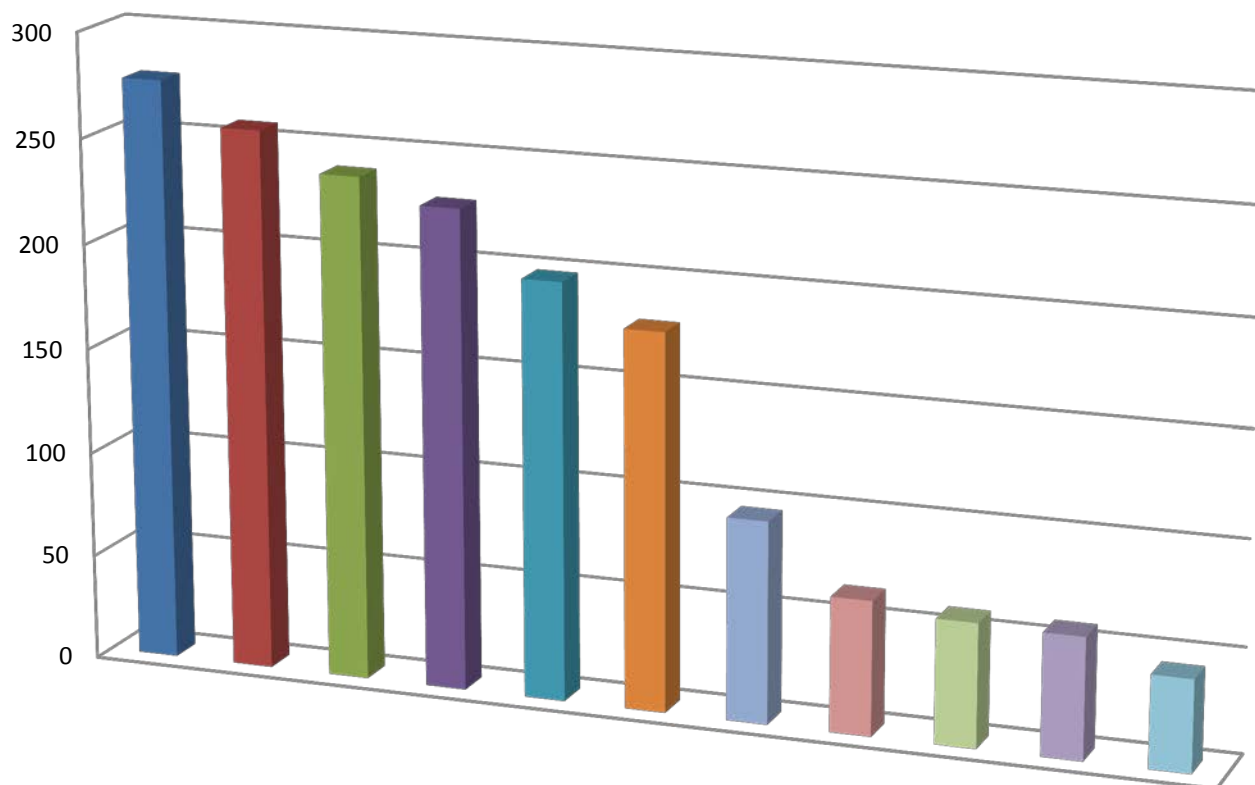


Comparatif de la répartition par domaines des ouvrages catalogués par la bibliothèque en 2010 & 2011



Aperçu détaillé de la répartition des acquisitions de monographies pour l'ensemble du droit européen (y compris celui de l'Union européenne) :

Droit européen : 1699 ouvrages traités



■ Droit des pays de l'Est : 277 (dont Roumanie 63, Pologne 54, Russie 47, Ukraine 37....)

■ Union européenne : 257

■ Droit suisse : 239

■ Droit allemand : 228

■ Autres Pays : 198 (dont Suède 33, Turquie 28 , Pays-Bas 24, Portugal 24, Irlande 21...)

■ Droit français : 179

■ Droit du Royaume-Uni : 96

■ Droit italien : 64

■ Droit belge : 59

■ Droit espagnol : 58

■ Droit autrichien : 44

III. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)

En préambule, je tiens à remercier Mme. Sylvia Biro qui a « monté de toutes pièces » cette Institution RERO et assumé de manière optimale et admirable la tâche essentielle (et souvent ingrate) de cheffe de projet. Cet énorme et précieux travail a été unanimement salué par tous les acteurs concernés (partenaires, Direction RERO, membres COBASES...). Elle a passé le flambeau le 1^{er} décembre 2011 à M. Boris Beer et se consacre désormais au catalogage des langues latines et au développement de la collection de l'Union européenne.

Au cours de sa deuxième année d'existence, la jeune coordination locale des Institutions fédérales (IF) a eu l'occasion de diversifier ses activités. Outre les tâches courantes de service aux partenaires, la coordination IF a été sollicitée dans le cadre de nombreux projets et travaux menés au sein du réseau RERO.

Catalogage

La coordination locale du catalogage a principalement axé ses activités sur les travaux post migratoires et en premier lieu sur le traitement des grands commentaires de droit suisse et étranger. En effet, il a été décidé à la migration, de verser les notices bibliographiques dans le catalogue sans procéder aux corrections au préalable.

Vu la complexité du catalogage de ces documents, les membres du groupe des Bibliothèques juridiques dans RERO se sont réunis à trois reprises au cours de l'année pour étudier les deux méthodes différentes de catalogage, à savoir celle de RERO et celle d'Alexandria.

Coordination locale pour les acquisitions

Jusqu'à fin 2011, l'ISDC-OFJ était la seule bibliothèque à utiliser le module des acquisitions de Virtua au sein des IF. Des travaux préparatoires ont eu lieu dans le courant de l'année afin de permettre à la bibliothèque du Tribunal fédéral (TF) de gérer la gestion bibliographique et financière de ses commandes également via le module du système. Une formation a également été dispensée aux collaborateurs du TF en charge du projet.

La coordination locale pour l'OPAC

La coordinatrice pour l'OPAC IF a pris part au groupe de travail "Futur OPAC de RERO" qui a rendu son rapport d'évaluation en décembre 2011.

La coordination locale pour le prêt

La coordination locale pour le prêt s'est penchée sur les questions d'harmonisation du prêt au sein de RERO qui visait une simplification des pratiques. Un travail de redéfinition et de suppression de certains types de lecteur IF a été mené.

La coordination locale pour le bulletinage

La coordination pour le bulletinage a été sollicitée dans le cadre du projet « Supers chablons » (dépouillement partagé des périodiques par les bibliothèques juridiques) afin de rédiger un travail sur la mise en place d'un système automatisé de création des exemplaires. Par ailleurs, elle a continué à traiter le dossier du développement de la fonction de réclamation par e-mail dans le module de bulletinage.

La coordination locale pour le prêt inter

Un travail d'harmonisation des pratiques des bibliothèques du réseau lié au PEB (Prêt entre bibliothèques) a été finalisé par la COPI comprenant notamment la fusion des notices de lecteurs inscrites plusieurs fois dans la base, une redéfinition des règles de saisie des notices de lecteurs selon

un format uniformisé, l'adoption du code ISIL comme numéro de lecteur pour les bibliothèques inscrites.

Indexation

Le travail de développement du module de thesaurus multilingue intégré dans Virtua (MLSH) s'est poursuivi durant l'année 2011. Le Tribunal fédéral gère le suivi de ce projet avec VTLS.

Migration

La migration à la version Virtua Consortium 2010.4 a démarré avec les phases de test en mars 2011. Trois batteries successives ont été testées jusqu'au 8 juin, date à laquelle la migration à la nouvelle version de Virtua a été validée par la Coordination IF. La migration a eu lieu durant le week-end du 2 et 3 juillet 2011.

Changement de chef de projet IF

Un nouveau chef de projet IF, M. Boris Beer, a commencé ses activités le 1^{er} décembre 2011. Arrivant de la coordination vaudoise pour laquelle il a travaillé durant deux années, il apporte une précieuse expérience acquise au sein d'une dynamique et importante bibliothèque cantonale universitaire.

Quelques chiffres

En 2011, les coordinateurs locaux, le coordinateur local et la/le chef de projet ont consacré au total et toutes tâches confondues, 2050 heures de travail à la coordination locale IF, soit environ 244 jours. Le temps consacré représente au total 9,3% des activités de la bibliothèque de l'ISDC.

Près de 140 demandes ou questions d'ordre technique ont été adressées à la/au chef de projet IF durant l'année. En outre, une quarantaine de questions ont été adressées à la coordination locale IF pour le catalogue.

IV. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice

Une année de consolidation

2011 était la deuxième année sous la direction de l'ISDC. Après l'année 2010, pendant laquelle la nouvelle organisation a été mise en place, le nouveau mode de fonctionnement a été consolidé durant cette année.

A signaler en 2011 en particulier la réorganisation de la bibliothèque satellite du Registre de commerce (décidée en Commission de bibliothèque), qui a permis de réduire un peu sa dimension, de faire de l'ordre et, surtout, de répartir de façon plus claire les monographies de certains domaines (droit des sociétés, droit bancaire, droit comptable, droit des personnes morales...) entre la bibliothèque principale et la bibliothèque satellite. Ce changement a recueilli des échos très favorables des usagers.

Durant cette année, il a aussi été nécessaire de procéder à des désherbages ponctuels dans certains domaines du droit, notamment dans les procédures civile et pénale en raison du manque de place pour les nouvelles acquisitions. A ce propos d'autres actions ponctuelles seront nécessaires à la bibliothèque et à la cave pendant 2012 et vraisemblablement 2013 et 2014.

Last but not least, un nouveau meuble destiné à l'exposition des derniers arrivages de périodiques spécialisés a été installé à la bibliothèque dans le but de valoriser le fonds, les périodiques représentant environ 40% du budget global. Ceci permet aux usagers d'avoir rapidement accès aux nouveaux fascicules sans devoir chercher sur les rayonnages. Cette nouveauté a été saluée très positivement par les utilisateurs.

V. Services au public

a. Service de référence

Le retour du présentiel

En 2011, le Service de référence a consacré plus de 302 heures pour répondre à 978 demandes (837 demandes et 220 heures consacrées en 2010).

Le principal enseignement de cette année est la nette progression (379 contre 263 en 2010, soit près de 40% des demandes au total) des renseignements effectués sur place en grande partie auprès des chercheurs ayant disposé d'une place de travail. On assiste, après une augmentation constante du nombre de réponses fournies à distance depuis la mise en place de ce service en 2001, à un véritable et paradoxal retour du présentiel...

b. Prêt interbibliothèques & demandes de photocopies

Un nombre de prêts à l'externe toujours aussi important

Au fil des années, l'assouplissement de nos conditions de prêt entre bibliothèques, les demandes des lecteurs de l'UNIL sont désormais autorisées sur le site de Dorigny depuis 2011, maintient un important volume d'envoi dans les bibliothèques suisses et étrangères et ainsi, un usage toujours plus accru de nos ouvrages notamment avec 604 requêtes honorées (562 en 2010).

Au total, 943 transactions (internes et externes) ont été enregistrées en 2011 (927 en 2010) pour ce service.

c. Accueil des chercheurs

Une « UNIL dépendance » ?

D'un point de vue purement statistique, les chiffres de cette année ont été décevants au regard de l'investissement, de l'énergie et des activités déployés dans le domaine de l'accueil : le nombre de chercheurs ayant réservé une place de travail est égal à celui que l'année précédente. De plus, si cette année, on constate une augmentation des chercheurs « provenant de l'étranger » (128 au lieu de 108), le nombre d'utilisateurs « provenant de Suisse » a, quant à lui, baissé de manière drastique avec seulement 22 en 2011, contre 41 en 2010, et 42 en 2009...

Il a donc fallu se pencher plus précisément sur les données récoltées et, pour la première fois, prendre en compte l'institution d'attache plutôt que la nationalité d'origine de ces chercheurs. Cet exercice autrement plus pertinent a mis en relief que :

- Bien que ces chercheurs soient à 85% de nationalité étrangère, près de 60% d'entre eux sont inscrits dans des facultés juridiques suisses.
- Encore plus révélateur, la moitié exacte des chercheurs ayant séjourné dans notre bibliothèque provient de l'UNIL !



Cette nouvelle approche qui a mis en lumière notre « UNIL dépendance » nous permet également de nous fixer pour 2012 des objectifs concrets et particulièrement motivants, à savoir, d'accueillir les étudiants et les chercheurs des autres facultés de droit suisse (en particulier outre-Sarine) sur une durée plus longue qu'une simple visite ponctuelle.

Un autre défi sera de connaître à nouveau, malgré les difficultés d'hébergement et le climat économique morose, cet afflux stimulant durant la période estivale qui n'a pas été constaté cette année ; en effet, les coupes budgétaires dans la recherche scientifique, notamment en Espagne, ont obligé une dizaine de chercheurs à annuler leurs séjours en dernière minute.

L'un des moyens sera d'accroître notre visibilité et de fournir un accueil toujours plus personnalisé à chaque chercheur (cf. Projets Accueil et Welcome Center).

Comparatif des pays d'origine des chercheurs : 2008 – 2011

Chercheurs de l'étranger	Année 2011	Année 2010	Année 2009	Année 2008
Afrique et Moyen Orient	19	12	12	6
Amérique du sud et centrale	13	7	5	5
Amérique du nord	2	2	3	1
Asie	5	7	1	5
Europe hors UE	23	27	17	11
Océanie	0	0	1	0
Union européenne	66	53	43	35
<i>Sous-total</i>	128	108	82	63
<i>Suisse</i>	22	41	42	34
Total	150	149	124	97

Institutions d'attache des chercheurs en 2011

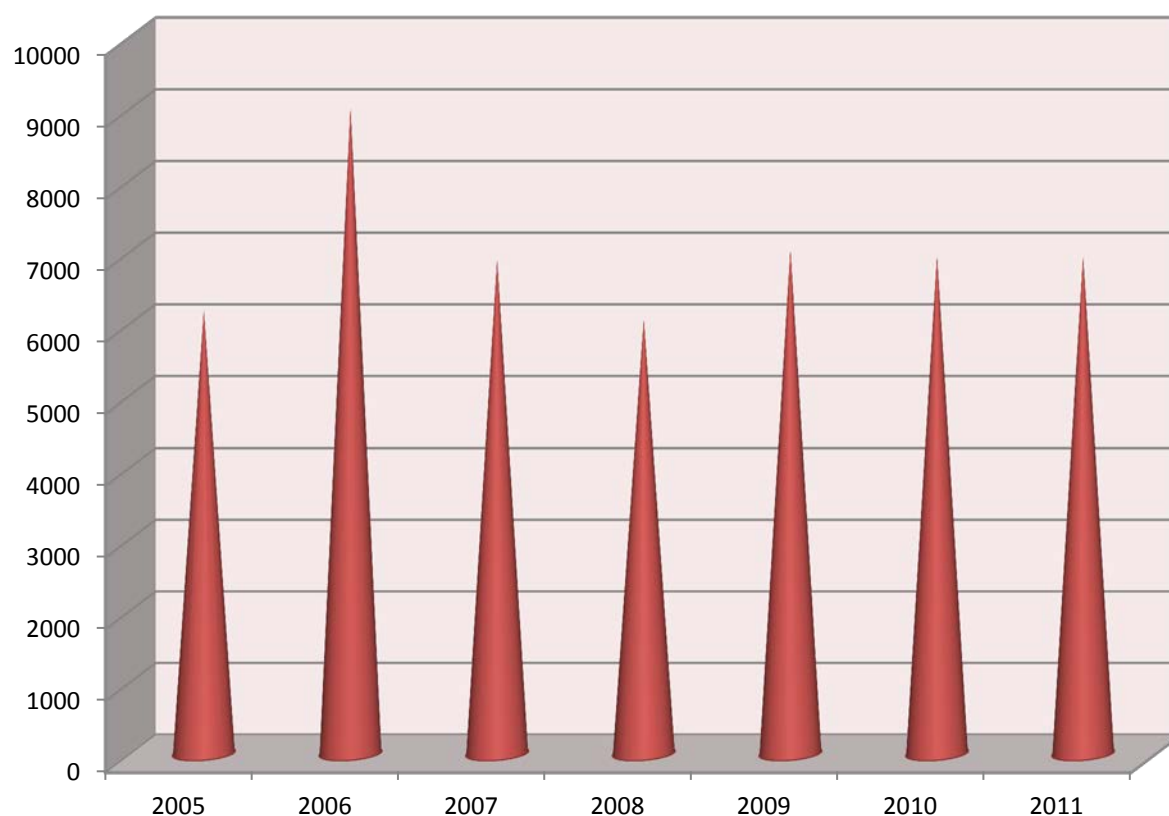
Institutions	Année 2011
Amérique du Sud et Centrale	3
Asie	3
Afrique	14
Europe hors UE	8
Union européenne	35
Suisse	87 dont : UNI Bâle : 1 UNI Fribourg : 7 UNI Genève : 3 UNI Neuchâtel : 1 UNI Lausanne : 75
Total	150

d. Fréquentation et extension des horaires d'ouverture.

L'accent mis sur l'accueil des utilisateurs de la bibliothèque depuis 2010 s'est poursuivi tout au long de 2011. La bibliothèque est désormais ouverte (depuis le 3 septembre 2011) tous les samedis de 10h à 17h, et tous les jours de 8h15 à 19h, soit près de 60 heures hebdomadaires.

Nombre de chercheurs à l'Institut depuis 2005

Chercheurs



Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Chercheurs	6194	9033	6906	6074	7047	6962	6953

Organisation & Finances

I. Collaborateurs au 31.12.2011

Direction

Christina Schmid, directrice

Lukas Heckendorn Urscheler, vice-directeur et chef de la division scientifique

Domaine de direction scientifique

Beatrice Angehrn, secrétaire

Chantal Berger, réceptionniste

Martine Do-Spitteler, secrétaire

Marie Papeil, marketing & communication

Alberto Aronovitz, droits hispanophones et droit israélien

Karen Druckman, droits américain et des pays de Common Law

Andreas Fötschl, droit autrichien, Responsable droit continental

Laetitia Franck, droit français et droits francophones

Anne Marit Mann, droit allemand

Annelot Peters, droit néerlandais

Ilaria Pretelli, droit italien

Alfredo Santos, support bibliothèque, publications et recherches

Josef Skala, droits d'Europe centrale et orientale

Daria Solenik, droits d'Europe centrale et orientale

Martin Sychold, droits anglophones & pays de Common Law, Responsable Common Law et systèmes mixtes

Experts Externes

Gian Paolo Romano, droit italien & droit international privé

Harro von Senger, droit chinois

Technique et informatique

Jacques Brullisauer, spécialiste technique

Christophe Genoud, responsable technique

Dominique Rey, responsable informatique

Domaine de direction d Bibliothèque

Sadri Saieb, chef de la bibliothèque

Sarah Amsler, coordinatrice des services au public

Michele Baccherassi, Office fédéral de la justice

Boris Beer, bibliothécaire système, chef de projet IF

Sylvia Biro, collection de l'Union européenne

Andrea Cantinotti, collections Europe centrale et de l'est.

Fanny Cornu, apprentie (AID)

Mostapha Najem, collections arabe et persane

Céline Porret, ressources continues

Christiane Serkis, ressources continues et Welcome Center

Hubert Schmutz, responsable des acquisitions

Weiling Tang, collection chinoise

Florence Waeber Benamira, acquisitions et suites

Hanna Wojcik, responsable du catalogage

Finances et ressources humaines

Cindy Hugi, Cheffe du personnel (Bern)

Oliver Geissbühler, Chef finances et controlling (Bern)

II. Conseil et Comité de l'Institut

Par ordre alphabétique

*Membres du Comité

Représentants des Universités & Hautes Écoles

Claire HUGUENIN	Professeure, Université de Zürich
Bruno HUWILER	Professeur, Université de Bâle
Susan KILLIAS	Secrétaire générale, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Alfred KOLLER	Professeur, Université de Saint-Gall
Peter V. KUNZ	Professeur, Université de Berne
Alexander MARKUS	Professeur, Université de Berne
Hansjörg PETER	Professeur, Université de Lausanne
Jörg SCHMID *	Professeur, Université de Lucerne
Franz WERRO *	Professeur, Université de Fribourg
Pierre WESSNER *	Professeur, Université de Neuchâtel
Bénédict WINIGER	Professeur, Université de Genève

Représentants des administrations fédérale et cantonale

Jacqueline CORTESI-KÜNZI	Chef de section, Administration fédérale des finances
Eric GOLAZ	Chef de service, Etat de Vaud
Michael LEUPOLD *	Directeur de l'Office fédéral de la justice
Paul SEGER *	Directeur, Direction du droit international public
Karine SIEGWART	Chef de Section, Office fédéral de l'environnement
Hanspeter TSCHÄNI	Ambassadeur, Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)
Daniel ZIMMERMANN	Directeur Juridique, Office fédéral de la culture

Représentant du Tribunal Fédéral

Kathrin KLETT	Juge fédérale, Tribunal Fédéral
---------------	---------------------------------

Représentants du secteur privé

Dominique BROWN-BERSET *	Avocate, Genève
Thomas PLETSCHER	Membre de la direction, economiesuisse

III. Finances

1. Compte de résultats

Compte de résultats – Charges

Les articles principaux sont constitués par: *Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur, Autres charges de personnel, Charges de biens et services liées à l'informatique, Charges de conseils, Autres charges d'exploitation et Amortissement du patrimoine administratif.*

	2008	2009	2010	2011
Total recettes	-1'549'767	-1'306'641	-1'473'413	-891'290
Total charges	7'080'253	7'478'735	7'266'655	7'080'247
Déficit	5'530'486	6'172'094	5'793'242	6'188'957
Charges avec incidence financière	6'681'811	7'320'562	6'992'980	6'930'340
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	4'470'780	5'157'203	4'832'697	4'810'567
Autres charges de personnel	35'300	35'721	40'082	40'242
Informatique	273'130	260'657	228'740	374'276
Charges de conseil	102'500	121'425	102'424	93'570
Autres charges d'exploitation	1'800'100	1'745'557	1'789'037	1'611'684
Charges avec imputation des prestations	258'942	310'924	127'468	111'038
Autres charges de personnel	0	0	1'100	3'024
Informatique	174'574	269'187	67'435	64'931
Autres charges d'exploitation	84'368	41'737	58'933	43'083
Charges sans incidence financière	139'500	-152'752	-148'505	38'870
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	0	0	-264'710	5'350
Informatique	0	0	90'857	-90'857
Amortissements	4'250	-5'401	25'348	25'348
Attribution à des provisions (solde horaire accumulés)	135'250	-147'351	0	99028.00
Recettes avec incidence financière	-1'039'413	-970'393	-990'449	-572'105
Emoluments	-862'480	-811'704	-825'371	-596'279
Taxes	-170'173	-152'265	-159'037	24'954
Autres recettes	-6'760	-6'425	-6'041	-780
Recettes avec imputation des prestations	-510'354	-336'247	-480'170	-319'185
Emoluments	-510'354	-336'247	-480'170	-319'185
Recettes sans incidence financière	0	0	-2'794	0
Attribution à des provisions (solde horaire accumulés)	0	0	-2'794	0

- **Rétributions du personnel et cotisations de l'employeur**

Aucun changement significatif par rapport à 2010.

- **Autres charges de personnel**

Ce crédit est consacré à la formation et au perfectionnement du personnel ainsi qu'aux frais de recherche de personnel par voie d'annonce.

- **Charges de biens et services liées à l'informatique**

Une légère augmentation du budget est due à l'engagement de Monsieur Roman Mellenberger de l'entreprise Info-Research SA pour le soutien dans les projets informatique.

- **Charges de conseils**

L'Institut a sollicité moins d'experts externes étrangers au cours de l'année 2011, en raison de la baisse des demandes d'avis de droit.

- **Autres charges d'exploitation**

La plus grande partie de ce crédit (78,7%) concerne le budget de la bibliothèque et doit permettre de tenir à jour l'important fond documentaire malgré l'augmentation des prix de la littérature juridique. Ce crédit permet de garantir la qualité des collections que la bibliothèque doit tenir à disposition de son public. Le solde du crédit comporte les frais d'exploitation et d'entretien du bâtiment, des voyages de service, l'organisation de conférences ainsi que les dépenses pour les fournitures de bureau et le mobilier.

- **Amortissement du patrimoine administratif**

Ce poste regroupe les amortissements pour biens meubles ainsi que les amortissements de l'informatique.

Compte de résultats – Produits

La structure des recettes de l'ISDC est principalement composée des émoluments perçus lors de l'établissement d'avis de droit (pour la clientèle privée et pour la Confédération sous la forme d'imputation des prestations), ainsi que des remboursements de frais pour colloques, travaux de recherche ou photocopies.

- **Emoluments**

L'estimation des recettes, découlant de l'établissement d'avis de droit, ne peut être déterminée avec exactitude au moment du dépôt du budget. Le montant des recettes provenant d'avis de droit fournis à la Confédération n'est pas planifiable (le nombre de demandes a varié très fortement au cours de ces dernières années) et dépend également de la complexité des avis (nombre d'heures facturées).

- **Remboursement de frais**

Comme par le passé, il n'est pas possible de déterminer d'avance avec précision le montant exact des remboursements pour frais de colloques de même que le nombre de recherches documentaires ou de photocopies au moment du dépôt du budget.

- **Réduction des provisions pour des soldes horaires accumulés**

Ce poste regroupe les provisions pour vacances, heures supplémentaires et temps de travail à compenser. Les provisions doivent être diminuées en cas de réduction des avoirs pour vacances, heures supplémentaires et temps à compenser. Au total, les provisions s'élèvent encore à 0.1 Million.

2. Compte des investissements

	2008	2009	2010	2011
Compte des investissements - Charges	0	67'034	30'000	17'915
Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks	0	67'034	30'000	17'915

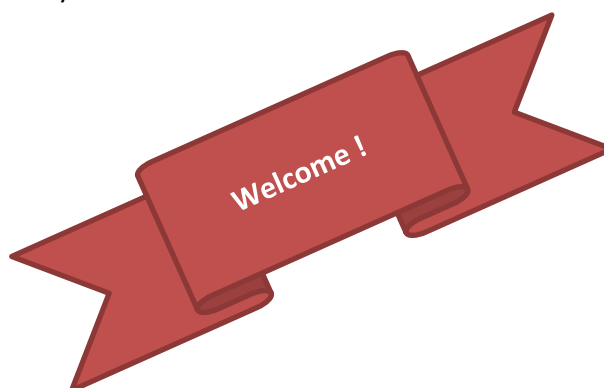
IV. Projet Accueil et Welcome Center

Le projet Accueil a été validé par la Direction en automne. Le résultat des réflexions menées par Mme Martine Do, cheffe de projet et par Mme Christiane Serkis, responsable des aspects « accueil » pour la bibliothèque, a été présenté sous forme de procédures à suivre selon les catégories de personnes reçues à l'Institut, tant du personnel que des stagiaires, des boursiers, des chercheurs ou des groupes de personnes. Un outil de travail interne sous forme de base de données unique a été mis en place ; cette base contient toutes les informations nécessaires à la gestion des séjours des chercheurs et permet donc d'être tenu au courant en permanence sur la situation des personnes concernées (provenance, statut/position professionnelle, sujet de recherches, table ou bureau attribué, dates de séjours, modalités d'accueil, et d'autres indications encore). La gestion de ces données est conjointement assurée par Mme Martine Do, Mme Chantal Berger réceptionniste et Mme Christiane Serkis.

Enfin, au vu des recommandations présentées au comité de pilotage du projet, les espaces d'accueil à l'entrée du bâtiment ont été réaménagés de manière plus conviviale, avec une offre de boissons, des journaux, un i-pad et des sièges confortables.

Quant au Welcome Center, espace prévu pour un accueil personnalisé des chercheurs par Mme Christiane Serkis, sa conception a pris forme sur le modèle de celui du Max-Planck-Institut de Hambourg visité en octobre 2010 ; il sera opérationnel dès 2012, une fois que le bureau réservé à cet effet sera prêt. Dans cette attente, un certain nombre de documents sont en préparation pour la constitution d'un dossier remis à l'arrivée et qui permettra aux nouveaux venus d'être informés sur les infrastructures, les services, les outils de recherches, les collections et la vie de l'Institut.

Le sous-groupe du projet Accueil qui a élaboré le questionnaire d'enquête auprès des usagers, mené par Mme Christiane Serkis, a terminé son mandat en 2010 ; par contre, la remise du formulaire aux chercheurs s'est poursuivie en 2011 et l'analyse de l'ensemble de données récoltées sera effectuée en 2012.



V. Salles de conférences

L'Institut tient ses salles de conférence à la disposition de l'Université de Lausanne et des instances fédérales. Avec une contenance maximum de 100 personnes, l'Institut peut ainsi organiser conférences et colloques au sein même de ses locaux.

Cette année, l'Institut a accueilli notamment :

- Le Comité du Grand Conseil de l'Etat de Vaud, les 23 et 24 mars,
- L'Institut des religions et cultures le 20 mai,
- La Commission de gestion du Grand Conseil Vaudois les 8 et 9 juin,
- La Faculté de théologie et des sciences sociales le 23 juin,
- L'Institut des sciences sociales (ISS) les 5, 6 et 19 octobre,
- Le laboratoire de sociologie les 27 et 28 octobre,
- L'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française le 8 novembre,
- La Faculté de lettres, section Histoire de l'art le 25 novembre,
- L'interface Sciences-Société les 1^{er} et 2 décembre
- Et la Faculté de lettres les 8 et 9 décembres.



VI. Logistique et sécurité

Exploitation

Un nouvel aménagement du hall d'entrée a été créé pour permettre un meilleur accueil des visiteurs et ainsi un coin détente avec l'installation de deux distributeurs Selecta, offrant un grand choix de boissons froides et chaudes ainsi que des snacks divers. Ces distributeurs sont gérés directement par la maison Selecta.

Cet espace permet aux personnes présentes toute la journée d'avoir un endroit convivial et calme pour faire une pause.

Pour le confort des utilisateurs, des prises 220V ont été installées à chaque place de travail des tables centrales aux niveaux 2 et 3, leur permettant de brancher leurs ordinateurs portables ou tout autre appareil.

Pour un meilleur accès de la bibliothèque aux personnes à mobilité réduite, une porte automatique a été installée à l'entrée de la bibliothèque, au niveau 2.

Un présentoir pouvant stocker plus de 240 périodiques se trouve désormais à l'entrée de la bibliothèque. Celui-ci, monté à l'interne, permet un gain de place et une meilleure visibilité des ouvrages.

Atelier de reliure

284 volumes ont été reliés, dont 148 reliures pleines (collées, cartonnées), 81 reliures simples (agrafées, anneaux, collées à chaud) et 55 réparations.

La reliure des ouvrages est assurée par Christophe Genoud, responsable technique assisté par Jacques Brüllisauer, spécialiste technique.



Sécurité

Afin de mieux prévenir tout besoin d'évacuation, un nouveau système de sonorisation a été installé dans tout le bâtiment. Ainsi chaque personne présente à l'intérieur de l'Institut, collaborateur et chercheur, sera alertée de toute évacuation et danger. Des exercices d'évacuation seront planifiés tous les 2 ans pour le bon fonctionnement de l'installation et permettre une meilleure protection des collaborateurs ainsi que des usagers de la bibliothèque.

L'Institut collabore avec l'Office fédérale de la justice en matière de prévention et d'information sur les mesures de sécurité à adopter dans tous les bâtiments de la Confédération.

D'autres mesures seront prises pour quelques adaptations concernant la protection des personnes (sorties de secours, signalisations, etc.).

Une séance avec l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ainsi que le Bureau de construction de l'Université de Lausanne (BUD) a permis d'éclaircir certains détails au niveau de la prise en charge financière de quelques travaux à entreprendre à l'ISDC.

Alumni et Amis de l'Institut

1. Activités

- 1.1 Le Comité de l'Association des Alumni et Amis de l'Institut (ci-après AiSDC) s'est réuni trois fois (les 3 mars, 27 octobre et 8 décembre) ; il n'a pas convoqué d'Assemblée générale cette année.
- 1.2 Le Prix AiSDC décerné l'année passée à Mme Hélène van Lith pour sa thèse de doctorat : « International Jurisdiction and Commercial Litigation : Uniform Rules for Contract Disputes » lui a été remis le 8 avril à l'occasion de la 23^{ème} journée de DIP organisée conjointement par l'Institut suisse de droit comparé et le Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI) de l'Université de Lausanne (UNIL).
- 1.3 Le Prix AiSDC 2011 est attribué à Mme Isabelle Veillard, ancienne collaboratrice à l'Institut, pour sa thèse « Prévenir les nouveaux risques, Essai d'une approche globale pour la protection des personnes et de l'environnement ». Il lui sera remis en 2012.
- 1.4 En mémoire de feu M. Petar Sarcevic qui fut le premier président de l'AiSDC, la Bourse AiSDC a été renommée « Bourse Petar Sarcevic » et son premier bénéficiaire, M. Régis Yan Simo, suite à son séjour à l'Institut, a envoyé à la bibliothèque son mémoire de master présenté à l'Université de Fribourg à l'issue du programme de LL.M. « Cross Cultural Business Practice », intitulé « Regionalism and International Services Trade Liberalisation in the Central African Bloc ».
- 1.5 L'AiSDC a communiqué à ses membres le code d'identification et le mot de passe pour un accès privilégié à la collection des « Publications de l'Institut suisse de droit comparé », ce qui leur permet de consulter les volumes numérisés, d'en télécharger des parties ou encore d'enrichir une bibliographie ou des notes personnelles.

2. Nouvelles des membres

- 2.1 En 2011, le nombre total de nouveaux membres admis au sein de l'Association se porte à 97 (ne s'étant plus jamais manifestés, neuf membres ont été retirés de la liste). Cette année encore, les nouveaux membres sont nettement représentatifs des milieux académiques, puisque 9 d'entre eux sont professeurs (dont 4 sont d'actuels ou anciens membres du Conseil et du Comité de l'Institut) et 6 sont des doctorants ; l'adhésion d'un juge vient compléter le total de 16 nouveaux membres.

3. Comptes de l'AiSDC

- 3.1 L'AiSDC a apporté sa contribution financière aux pauses-café de la journée de DIP susmentionnée ainsi qu'à l'apéritif offert à l'issue de la soirée *Conan Doyle : quand la littérature rencontre le droit*, organisée par l'Institut le 29 juin.
- 3.2 Le solde au 31 décembre 2011 est de CHF 13'115,17 ; la rentrée totale pour cette année représente CHF 4'846.73 (intérêts compris).-, soit CHF 1'114.61 de moins que l'année passée.